

PLEIN AIR *et culture*

LE CAMPING ASSOCIATIF

N° 291 ÉTÉ 2016



4

INFOS

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS
L'ADSL SUR NOS TERRAINS

11

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À VIAS

ÉLECTIONS DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
RÈGLEMENT INTÉRIEUR :
PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS
LE PROGRAMME DU RASSEMBLEMENT

24

ÉCHO DES TERRAINS

LES ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES
LES TRAVAUX

M. DEUBELBEISS



La revue trimestrielle du GCU a été créée en 1938 par Maurice Fonvieille, mort pour la liberté.

Association laïque dite « groupement des campeurs universitaires de France », le GCU regroupe principalement des membres de l'enseignement public, de la culture et de la recherche, sans distinction d'opinions politiques, syndicales ou philosophiques.

72 boulevard de Courcelles - 75017 Paris
Tél. : 01 47 63 98 63
www.gcu.asso.fr • gcu@gcu.asso.fr

Directeur de la publication : Michel Lalauze
Rédacteur en chef : Nicolaas Van der Toorn
Coordination : Catherine Quijoux
Illustration couverture : Patrick Deubelbeiss
BD : Patrick Deubelbeiss et Laurence Tramaux
www.patrickdeubelbeiss.com
Conception et réalisations graphiques :
Christian Scheibling
Impression : Imprimerie Vincent

Dépôt légal : 3^e trimestre 2015 - ISSN n° 1776-6877
Ce numéro a été tiré à 25 000 exemplaires
Cette revue sera diffusée largement au-delà de nos adhérents.

Anciens présidents :
Albert Taste (1937-1957),
Maurice Fusibet (1957-1968),
Jacques Beck (1968-1986)
Hubert Roverc'h (1986-2000),
Jean-Louis Chevalier (2000-2012)

Présidents d'honneur :
Hubert Roverc'h,
Jean-Louis Chevalier

Vice-présidents d'honneur :
Julien Alliez, Pierre Péquin, Maurice Plaire

Membres d'honneur :
Pierre Millet

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Claire Bazin

Vice-présidents : François Cadoret, Alain Cosme

Secrétaire général : Francis Sibois

Trésorier : Dominique Birman

Autres membres du bureau :

Didier Bonnaire, Jean Brisson, Michel Lalauze

Membres :

Christian Boulounaud, Ludovic Broussaud, Marc Cordier,
Jean-Michel Elhorga, Gérard Lefebvre, Jean-Yves Maudoigt,
Pascal Richy, Jacqueline Serin-Tinon, Michel Tendron,
Nicolaas Van der Toorn



SOMMAIRE

3 ÉDITORIAL



4 INFOS

- Formation aux premiers secours
- L'ADSL sur nos terrains



6 TÉMOIGNAGE



10 LA VIE DE L'ASSOCIATION

- Activités du conseil d'administration de février 2016



11 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À VIAS

- Ordre du jour
- Élections de membres du conseil d'administration
- Règlement intérieur : propositions de modifications
- Le programme du rassemblement
- Rapport d'activités 2015-2016



20 LA VIE DE L'ASSOCIATION

- Les antennes territoriales
- Le rassemblement cycloséniors



21 GCU ET PRÉVENTION MAÏF



22 NOS CAMPINGS PARTENAIRES



23 LES ACS



24 ÉCHO DES TERRAINS

- Les activités et découvertes
- Les travaux



30 LE CARNET DU GCU : LES PETITES ANNONCES



31 JEUX ET PHOTOS INSOLITES

32 BD : LES DÉLÉGUÉS DE TERRAINS... des perles à préserver

PRÉPARONS LES REVUES À VENIR

Les articles et les photos doivent parvenir au secrétariat du GCU
AVANT LE 20 SEPTEMBRE 2016 POUR LA REVUE AUTOMNE 2016

ÉDITO



Quand on campe sur un terrain GCU, on est tous un peu chez soi. C'est pourquoi je ne comprends pas l'attitude de certains adhérents qui ont des exigences sur nos terrains qu'ils ne s'imposeraient pas chez eux. En effet, lorsque du matériel tombe en panne à la maison, on fait le nécessaire pour le réparer ou le changer, et ce n'est souvent pas réalisé dans l'heure. On se débrouille, on s'organise et on fait pour le mieux pour trouver une solution mais notre attitude n'atteint pas des exigences capricieuses et reste raisonnable quant à supporter pendant un certain temps une panne.

Pourquoi alors certains adhérents se comportent-ils comme des consommateurs purs et durs qui s'estiment lésés à la moindre défaillance d'un matériel ? Aussitôt ils demandent des compensations financières au prétexte que la prestation ne répond pas à leur attente. Si un adhérent réagit de cette façon, il n'a pas sa place au GCU. Il n'a pas compris la philosophie de notre association basée sur les principes fondamentaux de notre fonctionnement : le bénévolat et la gestion participative. Ainsi, si du matériel est défectueux, les campeurs présents sur le terrain feront le nécessaire pour qu'il soit réparé dans les meilleurs délais afin de rendre le séjour de chacun le plus agréable possible. Une chaîne de solidarité se met en place pour aider les adhérents en difficulté. Solidarité, autre valeur fondamentale de notre association qui crée des liens. C'est aussi pour cette raison qu'on est adhérent du GCU. Nous savons qu'en étant membre de notre association on trouvera toujours quelqu'un pour nous venir en aide en cas de difficultés.

Cet état d'esprit, une de nos valeurs fondatrices, le conseil d'administration ne veut surtout pas le perdre et il se fera fort de le défendre face à des réclamations de remboursement. Nous ne sommes jamais à l'abri d'une panne, même si nos délégués de terrains font une préparation remarquable pour qu'à l'ouverture le terrain soit opérationnel. N'oublions pas qu'ensuite, ce sont les campeurs eux-mêmes qui assurent la gestion des terrains, dans le respect de nos textes.

Dès lors, bénévolement, chaque adhérent participe au bon fonctionnement dans les meilleures conditions possibles.

Pour vous accompagner lors de vos séjours, vous bénéficierez aussi de l'aide des secrétaires aux jours et heures d'ouverture, sinon d'un administrateur de permanence, membre du bureau. Lorsque nous nous adressons au secrétariat, comportons nous comme des adhérents du GCU respectueux de nos valeurs et non comme des consommateurs qui se croient tout permis parce qu'ils paient. Notre personnel, extrêmement dévoué et fidèle, s'arme souvent de patience face aux incompréhensions de certains et subit aussi des réflexions agressives inadmissibles. C'est cette même agressivité manifestée, hélas, par certains sur nos terrains qui crée des conflits inutiles. Pensons à privilégier le dialogue, la bienveillance et le respect de chacun. Le camping associatif n'est pas un camping commercial. Quand on adhère au GCU, on y vient par conviction et non pas pour un tarif qui donnerait des droits. Je vous souhaite à toutes et à tous les meilleures vacances possibles sur un terrain GCU pour cette nouvelle saison.

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS AU GCU

En 2015, 10 campeurs de La Grande Motte et de Vias Améthyste et Kabylie, ont suivi une formation PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) et une formation initiale, premier intervenant incendie.

Objectif général de la formation : Exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence, empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

À l'issue de la formation les participants sont capables :

- D'intervenir pour éviter le suraccident
- De savoir reconnaître une détresse vitale évidente
- De transmettre une alerte aux services de secours
- D'éviter l'aggravation de l'état de la victime en pratiquant les gestes appropriés

Les compétences abordées :

1. LA PROTECTION
2. L'ALERTE ET LA PROTECTION DES POPULATIONS
3. L'OBSTRUCTION DES VOIES AÉRIENNES PAR UN CORPS ÉTRANGER
4. L'HÉMORRAGIE EXTERNE
5. LA PERTE DE CONNAISSANCE
6. L'ARRÊT CARDIAQUE
7. LE MALAISE
8. LES PLAIES
9. LES BRÛLURES
10. LE TRAUMATISME



*Cette formation se déroule sur une seule journée de 9 heures.
En 2016, une formation aura lieu au
GCU de Vias Améthyste et Kabylie,
le 11 juillet et en août (date non arrêtée).*



AUVERS-SUR-OISE

Le terrain d'Auvers-sur-Oise est à nouveau ouvert. Vous pouvez y séjourner du vendredi 29 avril au dimanche 25 septembre

MODIFICATION DES CONSIGNES DE FONCTIONNEMENT

Horaires d'accueil : en très basse et basse saisons, une permanence sera assurée de 8 h 30 à 9 h 30 puis de 18 h à 19 h. En fonction de la fréquentation du terrain, ces créneaux horaires pourront être adaptés par décision du conseil des campeurs avec affichage en évidence à l'entrée de l'accueil.

Nos textes nous protègent, mais nous avons besoin de vous

Le GCU, avec ses consignes de fonctionnement, son règlement intérieur et ses statuts, est « armé » pour éviter toutes dérives de comportement qui pourraient être nuisibles à ses valeurs ou au bien-être sur ses terrains. Pour cela, il est cependant important de rappeler le rôle essentiel des bénévoles, membres de conseils des campeurs et délégués officiels. Ce n'est certainement et surtout pas à eux de juger quelque conflit que ce soit, mais leurs rapports circonstanciés sont primordiaux pour que la commission puisse instruire les affaires avec le plus de clairvoyance possible et que le conseil d'administration soit ainsi garant de ses textes et de ses valeurs. Celui-ci apportera toujours son soutien à ceux qui, par leur dévouement, s'investissent pour un bon fonctionnement du GCU et de ses terrains.

Il est rappelé à tous, en particulier aux futurs membres des conseils des campeurs, que, pour qu'un dossier de conflit puisse être traité en bonne et due forme, il faut qu'un conseil des campeurs se réunisse en invitant les différents protagonistes de l'affaire pour rédiger un rapport de conflit qui sera signé par l'ensemble des personnes présentes. À l'issue de la saison 2015, la commission des conflits a traité 17 dossiers.

Le nouveau dépositaire des clés du terrain de Jard est :

Boulangerie FRADET
3 place de l'hôtel de ville à Jard/mer,
Téléphone : 02 51 33 40 09

L'ADSL SUR NOS TERRAINS

Poursuivant sa politique de modernisation des équipements des terrains, le conseil d'administration anticipe une évolution irréversible vers le numérique en déployant une connexion ADSL partout où c'est possible.

L'ADSL, c'est quoi ?

Sans entrer dans les détails techniques, c'est l'utilisation de la ligne téléphonique pour des échanges de données numériques (informatiques), tout en conservant la possibilité d'avoir en parallèle une communication téléphonique. Beaucoup d'entre nous en bénéficient, puisque c'est la technologie employée par les «box» fournies par les opérateurs, qui permet avec des débits suffisants de regarder un film ou la télévision.

Si la technique vous passionne, et pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'excellent article consacré à l'ADSL sur l'encyclopédie en ligne «Wikipedia».

L'ADSL sur les terrains, pour quoi faire ?

Les nombreux adhérents qui ont assuré la fonction de trésorier de semaine sur un terrain ne conservent pas toujours un souvenir très agréable des transferts de fin de période, interminables et à la merci des caprices du «modem», ce petit boîtier qui bloque la ligne téléphonique pendant de trop longues minutes. Et que dire des sessions de prise de main pour la maintenance en cas d'incident ou de coupure de courant intempestive...

L'ADSL contribuera beaucoup à réduire ces inconvénients puisqu'il propose un débit (le volume de données qu'on peut transférer chaque seconde) nettement plus élevé que les anciens modems (10 à 20 fois supérieur dans les cas les moins favorables). Les transferts de fin de période ne durent plus que quelques secondes, les prises de main pour maintenance sont quasi instantanées et le téléphone reste utilisable.

Mais l'ADSL offre aussi, tout comme la box dont on dispose à domicile, d'autres possibilités et notamment celle d'ouvrir un point d'accès Wi-Fi sur le terrain. Ce ne sera pas le très haut débit pour tous, puisque toutes les connexions se partageront le débit de la ligne ADSL, mais cela permettra la consultation de sa messagerie et la recherche d'informations sur Internet.

Et après ?

Ce passage à l'ADSL n'est qu'une première étape vers la mise en réseau de nos terrains. Il nous ouvre la voie à une refonte de la trésorerie et à l'utilisation de bases de données uniques, mises à jour en direct et constamment disponibles. On peut alors imaginer des nouveautés telles que la consultation d'informations sur l'occupation d'un terrain (combien reste-t-il d'emplacements libres ?) ou la commande automatisée de l'ouverture de la barrière d'entrée...

Mais tout cela a un coût.

Le matériel à installer sur les terrains qui passent en ADSL n'est pas gratuit, il faut l'acheter ou le louer, et il nous faut souscrire auprès de l'opérateur de téléphonie un contrat d'un prix plus élevé que l'ancien. Chacun des boîtiers ainsi installés doit être paramétré et faire l'objet d'une maintenance régulière. Et tout cela représente un investissement important.

Aujourd'hui, 23 de nos terrains (sans compter Les Ménuïères qui n'ouvre pas l'été) ne sont pas informatisés, la trésorerie s'y fait encore à la main, sur des facturiers papier. Ces terrains sont en général peu fréquentés et il n'était pas envisageable de leur faire supporter le coût de ces installations. Au total, ce sont 55 terrains qui seront équipés en ADSL dès la saison 2016, et le surcoût induit est répercuté par une hausse de quelques centimes sur le prix de l'emplacement. Mais nos adhérents comprendront aisément que cette modernisation doit être engagée par le GCU.



Nettoyage des sanitaires

Pour des raisons d'hygiène auxquelles nous sommes tous très attachés, nos sanitaires doivent être propres, quel que soit le nombre d'emplacements occupés.

Le nettoyage doit toujours être effectué, mais peut être progressif en fonction du taux d'occupation du terrain : selon le nombre de personnes présentes sur le terrain, le conseil des campeurs peut décider de la fermeture d'un certain nombre de WC, lavabos ou douches ou d'un bâtiment sanitaire entier si le terrain en possède plusieurs.





Au GCU, je suis « chez moi », un « chez moi que l'on partage »

« Quand je campe au GCU, quel que soit le terrain, que je sois un habitué des lieux ou non, je me sens CHEZ MOI ». La gestion participative, les équipements ainsi que la convivialité, la complicité, la sérénité que l'on retrouve sur nos terrains font qu'en effet nous nous approprions facilement, le temps d'un séjour, le lieu de notre villégiature. Ce petit bout de « chez soi » est une chose que l'on aime retrouver au GCU et qui caractérise notre association depuis maintenant près de 80 ans.

Les campings du GCU sont donc, ou devraient être en tout cas, pour chacun d'entre nous, un « chez moi ». Mais n'oublions pas que cela reste « un chez moi que l'on partage » ! Il en découle bien évidemment la nécessité de respecter quelques règles de vie en communauté et nos consignes de fonctionnement aident à mettre en place le cadre nécessaire pour passer de bonnes vacances. Cependant, quelques constats peuvent nous laisser perplexes et donnent à réfléchir sur certains comportements, qu'il s'agisse de la vie en groupe ou pas.

En effet, au GCU on est tous « chez moi », mais...

Est-ce que « chez moi » je laisse des pâtes, du riz ou des haricots verts au fond de l'évier ? Est-ce que « chez moi » je laisse des traces de dentifrice, des poils ou des cheveux au fond du lavabo ? Est-ce que « chez moi » je sors des toilettes sans avoir tiré la chasse d'eau ? Est-ce que « chez moi », lorsque par accident je fais pipi à côté de la cuvette, j'espère qu'un saint homme (de jour) passera derrière moi pour nettoyer ? (Mais suis-je bête ! Ce sont les jeunes enfants - des autres évidemment - qui ne font pas attention.) Est-ce que « chez moi » j'écrase mes mégots par terre sur la terrasse

sans les ramasser ? (Ah ! Ce sont donc des adultes alors ?)

Cela, nous l'avons tous observé sur nos terrains et, malheureusement, depuis « toujours ». Pourtant, on aime tous être dans son « chez moi » au GCU. Mais...

Est-ce que « chez moi », quand un portail ferme mal, j'essaie de résoudre le problème à coup de pied ? Est-ce que « chez moi », lorsque mon évier ne s'écoule pas, je le laisse plein d'eau sans essayer de le déboucher avant d'appeler le plombier ? Est-ce que « chez moi », quand un appareil tombe en panne, je demande à être dédommagé pour le désagrément occasionné ?

Ces comportements, sont bel et bien ceux de certains adhérents.

Pourquoi campons-nous au GCU ? Parce que notre fonctionnement, certes original, permet au plus grand nombre de s'offrir d'agréables vacances à un prix raisonnable. Parce que nous ne voulons pas des grands ensembles commerciaux. Parce que nous partageons des valeurs : celles de la solidarité, de la gestion participative, de la mutualisation des biens, du respect...

Au GCU, oui, chacun doit se sentir chez lui et pouvoir dire : « Je suis « chez moi » ; un « chez moi que l'on partage ». Mais cela implique que comme chez lui, chacun doit se sentir concerné et responsable pour la vie quotidienne du terrain, son organisation, son entretien.

Au GCU nous nous sentons tous chez nous ?

Alors prouvons-le !



N'ABUSONS PAS !

Choquant, ce comportement de certains C.U. qui, installés sur un emplacement avec une ou deux personnes enregistrées seulement, reçoivent pendant des jours, voire

des semaines, des membres de leur famille ou des amis, ces derniers logeant certainement en studios à proximité. Parfois, une dizaine par parcelle, depuis le matin jusqu'au soir. Ces personnes ne sont inscrites ni en tant qu'« Invités » ni en tant que « Visiteurs » à l'accueil. Elles

profitent des installations sanitaires, des équipements divers, du stationnement, etc. Bien sûr, sans cotisations, ni participation au service. Ces consommations supplémentaires d'eau, de gaz, d'électricité et les dégradations « éventuelles »... ont un coût, sommes importantes qui

grèvent d'une manière anormale le budget du GCU.

Nous avons tous de bonnes excuses pour nous permettre ce que nous ne permettons pas aux autres. Mais n'abusons pas !

Un C.U. parmi d'autres.

Ça vous dit d'être responsable ?

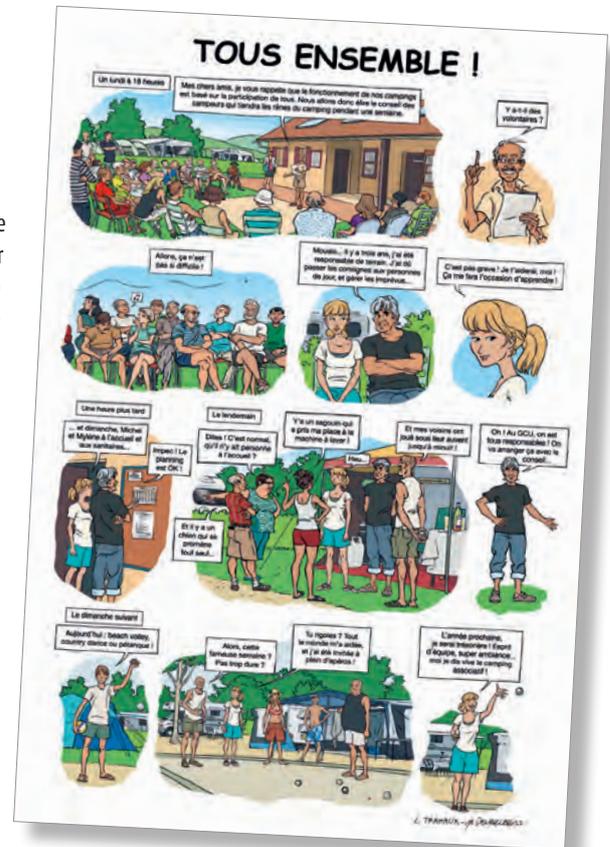
Cet été, je passais mes vacances dans un camping GCU, pour la 2e année. C'est à Sarzeau que j'ai débarqué à nouveau avec plaisir en juillet 2015 pour 3 semaines de vacances méritées ! Après une période de doux repos, je me suis intéressé de plus près au fonctionnement. Le principe d'autogestion piquait ma curiosité car je ne connaissais pas vraiment le fonctionnement sur le terrain.

Une belle expérience :

Mon aventure a commencé le lundi de ma 3^e semaine lors de l'assemblée des campeurs. Peu de candidats se bousculaient pour prendre les divers postes. Et personne pour être responsable. Je me suis donc lancé et j'ai proposé ma candidature comme responsable adjoint. Plébiscite immédiat et absolu ! Là je me suis dit « tu as peut-être fait une c.....ie ».

Patrick Dubois, homme d'expérience, a ensuite accepté la fonction de responsable. Cela m'a rassuré. Une heure après, me voilà en train d'organiser les tours de service du lendemain. Une petite appréhension s'est alors installée en moi, vite, très vite dissipée grâce à l'aide précieuse et délicate des « anciens » dont Patrick. Le lendemain beaucoup de campeurs qui avaient déjà pris des responsabilités sont venus me voir pour proposer de m'aider, de me conseiller, sans jugement, sans intrusion. La semaine s'est déroulée tranquillement et sûrement. Certes, je suis intervenu pour régler de petits problèmes, pour répondre aux questions des campeurs, mais je n'ai pas eu le sentiment d'être contraint. Mieux, j'ai pris beaucoup de plaisir à découvrir le camp différemment. Cela n'a perturbé en rien mes vacances. Et cerise sur le gâteau, cette fonction m'a permis de faire des rencontres sympathiques et de discuter avec les campeurs de façon toujours très conviviale. J'ai également trouvé un véritable esprit d'équipe, une gestion sérieuse du camping et une ambiance chaleureuse de la part des bénévoles de la semaine. Je tiens à remercier toute l'équipe, et particulièrement Patrick et Annie Dubois ainsi que Gérard Lissillour, qui ont su m'accompagner tout au long de cette semaine. J'ai désormais la conviction que la fonction de responsable n'est pas très compliquée. Elle est vraiment à la portée de tous, et je conseille à tous les campeurs adultes de tenter l'expérience au moins une fois. C'était une belle aventure, que j'espère renouveler, à Sarzeau ou ailleurs.

Éric Lacroix



Comment devenir responsable dans un terrain GCU ?



Ayant été longtemps un C.U. consommateur, j'avais fini par culpabiliser. J'avais pris alors la décision de m'investir dans la vie du camping que je fréquentais en devenant responsable pendant une semaine. Durant plusieurs années, à l'assemblée des campeurs, je posais donc ma candidature pour entrer au conseil des campeurs. Malheureusement pour moi, le nombre de postulants était chaque fois nettement supérieur à celui des

places disponibles. J'obtenais bien quelques voix mais insuffisamment pour être retenu. Le vote se déroulant à main levée, l'année dernière, j'ai repéré les C.U. qui ne m'avaient pas gratifié de leurs suffrages. Chaque jour de la semaine suivante, j'ai organisé et offert l'apéritif à tour de rôle à plusieurs adhérents qui n'avaient pas voté pour moi. J'ai eu le plaisir de constater que des voisins qui jusqu'alors m'ignoraient, sans doute par timidité, me témoignaient beaucoup de sympathie, un verre à la main. Cela m'a permis également de remarquer la propension de certains C.U. à se prémunir contre les risques de déshydratation, parfois très préventivement quand la météo ne prévoyait pas de canicule ; aucun

n'allant toutefois jusqu'à noyer son pastis.

À la nouvelle assemblée, j'ai enfin réussi à entrer au conseil des campeurs, de justesse certes, mais l'honneur était sauf. Là, un nouveau barrage s'est dressé contre moi et je n'ai pas obtenu la responsabilité tant désirée. En compensation, on m'a confié l'entretien des parterres qui agrémentent le pourtour de l'accueil. À défaut de pouvoir arroser ma promotion au poste de responsable, j'arrosais les fleurs. M'acquitter de cette tâche en ce lieu très passager me valait beaucoup de spectateurs. On m'abreuvait de conseils dont je tirais la conclusion que je n'étais pas capable d'exécuter correctement ce petit travail. Quand je demandais aux conseillers de me montrer comment procéder, tous se voyaient obligés de me quitter à cause d'une envie urgente à satisfaire, sans doute une épidémie de « turista », et je me retrouvais seul avec mon tuyau d'arrosage à la main.

Pour les prochaines vacances, j'ai décidé de changer de tactique afin d'arriver à mes fins. Je m'arrangerai pour me présenter le premier à l'ouverture d'un camping peu fréquenté avec l'espoir d'y être promu responsable de la première semaine. Si je ne réussis pas dans mon entreprise, ce sera à désespérer de tout. Cela voudrait-il dire qu'au GCU, on décourage les bonnes volontés ?

Sans rancune envers les heureux qui ont la chance de pouvoir exercer des responsabilités dans nos campings.

Philippe Lhommet

Délégués de terrain

Deux D.T. successifs viennent de démissionner devant l'égoïsme et les exigences de nos C.U. de Bormes La Favière qui ont oublié les principes de notre camping participatif pour devenir des C.C. (campeurs consommateurs) en voulant toujours plus au moindre prix. PARTICIPER, qu'est-ce que ce « gros mot » ? Même les réunions des campeurs, base de notre fonctionnement, ne voient que peu de monde alors qu'elles devraient être obligatoires ; sans doute la peur d'avoir une responsabilité.

C'est peut-être particulier aux grands terrains ou à La Favière, comme on le dit, mais c'est de toute façon regrettable.

Le D.T. n'est pas un larbin, à la botte des C.U. et de leurs exigences du moment. En fonction des budgets qui lui sont alloués, il DONNE BÉNÉVOLEMENT de son temps pour réaliser les travaux prévus et mettre le terrain en conformité. Il sait qu'il ne peut pas avoir tous les crédits souhaités ; alors d'année en année, il améliore progressivement ; les trop pressés n'ont qu'à s'y mettre.

En passant sur le terrain, on a toujours droit à des demandes, des remarques plus ou moins désagréables, très très rarement à un mot de satisfaction. Alors, nous comprenons la déception d'un nouveau D.T. pas assez armé pour envoyer « promener » cette catégorie des « y'a qu'à » incapable à l'accueil de fournir le moindre renseignement ou de présenter le moindre registre officiel. Mais ne mettons pas tout le monde dans le même panier...

Louis Ducournau, délégué de terrain



Le GCU fait appel à la responsabilité de tous ses campeurs à respecter ou faire respecter ces règles, surtout dans les régions à fort risque d'incendie. Mais prudence aussi dans les autres secteurs. Ce qui s'est passé à Cabasson ne doit plus se reproduire.

Le feu, c'est du sérieux !

Le 21 juin 1990 (premier jour de l'été) le feu a ravagé 60 hectares dans les collines non loin du camping de Bormes Cabasson acheté par le GCU en 1996. Ce jour, quatre jeunes pompiers sont morts dans la montée des Arums (derrière le camping). Le feu a été arrêté sur la crête à 800 mètres du camping, qui avait été préventivement évacué. Voitures et caravanes ont dû être abandonnées sur place et les campeurs sont allés à pied à la plage de Cabasson.

Le 21 juin 2015, 25 années après le sinistre, il y a eu une commémoration devant la stèle avec les restes du camion des pompiers, un hommage aux victimes avec leurs familles, des pompiers et diverses autorités. Une délégation de cinq campeurs du camping de Cabasson était présente, ce qui fut apprécié par le maire de Bormes, le conseiller municipal délégué à Cabasson et le commandant des pompiers.

Le feu, c'est du sérieux. Avec l'été qui s'approche, il convient de rappeler les arrêtés préfectoraux dans certains départements : « Tout feu ouvert à l'extérieur des caravanes, camping-cars, résidences mobiles, appartements (barbecue individuel à gaz, réchaud à gaz, bougie,...) est interdit même sous les tentes et auvents. » En plus il y a les consignes claires du GCU. L'ancien propriétaire du camping de Cabasson avait déjà installé des asperseurs tout au long du camping. Le GCU a fait un grand effort d'y ajouter 6 RIA (robinet d'incendie armé).

Peter Gorlé
CT Belgique

La mascotte de La Tranche



Alors, bien sûr, elle met quand même du temps pour arriver jusqu'aux toilettes ! Selon les années, elle fabrique du pain dans sa machine ou des yaourts, les distribuant à ses proches voisins. Elle est reconnaissable à ses éclats de rire, sa bonne humeur et sa joie de vivre. Elle semble constituer l'un des piliers du camp de La Tranche. Nous avons mené l'enquête. Sur les registres, elle est arrivée le 17 avril et est repartie le

Mais quelle est donc cette vieille dame qui se déplace à petit pas, arborant un air décidé en s'appuyant sur ses deux cannes, pour se rendre au bâtiment sanitaire ou chez les commerçants ? Aux vacances de printemps ? Elle était déjà là. En juin ? Toujours présente. Les habitués du mois de juillet n'ont pas pu ne pas la remarquer. Les aôûtiens ? Ils ont pu constater, eux aussi, sa présence. En septembre ? Encore là ! Vous savez, c'est cette dame ponctuelle qui se rend chaque matin à 8 h pile chercher son pain et se fait livrer de bons petits plats, chaque midi par Didier le cuisinier. C'est aussi elle qui n'hésite pas à interpeller un campeur qui passe à côté de son installation pour lui porter son seau de vaisselle jusqu'à l'évier ou le faire ramener jusqu'à son auvent. Mais pas question de confier cette tâche à un quidam. Elle tient à la faire, elle-même, ne serait-ce que pour démontrer qu'elle est toujours autonome. Et puis c'est l'occasion de parler avec ses voisins de bac. Que le chemin lui semble long, quand elle se déplace jusqu'aux sanitaires ... Non qu'elle en soit éloignée. Mais pour s'y rendre, elle s'arrête pour bavarder à chaque fois qu'elle croise une connaissance. Et elle en a beaucoup. Il arrive même parfois qu'elle soit abordée, sans reconnaître la personne qui engage la conversation. Mais ce n'est pas grave, elle a toujours un mot gentil.

13 septembre. Cinq mois de séjour : voilà une adhérente persévérante, une véritableoureuse de ce terrain. Poussant un peu plus loin l'investigation, nous avons appris que cela faisait cinquante et un ans qu'elle y campait. Elle a donc connu les temps héroïques de ces pains de glace livrés chaque matin, découpés à la scie par les hommes de jour en huitièmes et en quarts que l'on achetait pour les placer dans un trou creusé à même le sol, en guise de glacière. Des campings GCU, elle en a fait beaucoup, avec son mari, sillonnant la France un mois d'été, mais séjournant systématiquement l'autre mois à La Tranche. Et puis, quand l'âge a rendu plus difficiles les déplacements, ils ont décidé de s'installer sur la côte vendéenne, pour y passer la belle saison. Seule à présent, elle continue, fidèle au poste. Parmi les nombreux habitués qui vous en parleraient le mieux, il y a les retraités qui se retrouvent tous les mois de septembre, quand les actifs ont repris le travail. Le 9 septembre dernier, ils étaient trente-cinq réunis autour d'un repas dans la salle d'activités, pour lui fêter ses 90 ans. Moment de convivialité, de plaisir et d'émotion pour célébrer une matriarche appréciée et choyée, dans l'attente de la revoir l'année prochaine. Ah, j'allais oublier : tout le monde l'appelle Marie-Thé ou Mamie pour les intimes.

Jacotre

Un demi-siècle de fidélité

Les habitués du camp de Pierrefiche n'ont pas manqué de rendre un hommage amical à Jo et Jean-Claude Seyries à l'occasion de leur cinquantième séjour consécutif en Lozère. Ces fidèles parmi les fidèles, dont la gentillesse n'a d'égale que la convivialité, ont ainsi reçu un petit cadeau souvenir et surtout les remerciements sincères de la part de leurs amis campeurs qui ont tenu à leur démontrer toute leur affection.

Christian Barnaud





ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FÉVRIER 2016



■ TRÉSORERIE, BUDGET ET PLAN D'INVESTISSEMENT

L'effet des mesures prises sur la réduction des dépenses d'aménagement est visible. Globalement, la situation de la trésorerie reste faible et assez critique.

Notre trésorier a rencontré notre expert-comptable. Il faut présenter à la banque un plan d'investissement sur 3 ans en précisant ce que l'on souhaite financer par l'emprunt et ce que l'on peut payer avec les fonds propres de trésorerie.

■ PERSONNEL SALARIÉ DES TERRAINS

Le recrutement est complet avec 95% d'anciens salariés. La gestion des 12 locaux restera bénévole à St-Maurice-d'Ardèche.

Pour les terrains où la commission de sécurité l'exige, une formation PSC1 (premier secours) et à la manipulation des appareils de lutte contre l'incendie (extincteurs, RIA) est délivrée aux frais du GCU.

■ TERRAINS, TRAVAUX, AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENTS

Les travaux se poursuivent à Fabrègas (bâtiment sanitaire), Lacanau (bâtiment sanitaire et aménagement de la parcelle récemment achetée), La Croix-Valmer (local de rangement pour le matériel des locatifs, voirie), La Tranche-sur-Mer (portail, voirie), Sciez (salle de réunion).

La restructuration du terrain de Vias La Kabylie sera faite avant la saison.

Modifications de compteur et raccordements électriques à La Flotte et à St-Saturnin-lès-Apt pour le passage à 10 A.

Les 4 mobil-homes pour St-Maurice-d'Ardèche seront installés en mars et les 4 mobil-homes toilés «Tithome» seront implantés à Châtillon-en-Diois avant la saison. L'installation de 10 nouveaux jeux pour enfants va être faite.

Deux lourds dossiers à gérer sont en cours : le dossier ADAP (agenda d'accessibilité programmée pour locaux handicapés) et le dossier de reclassement 2017

■ ACHATS, VENTES, CONVENTIONS, PARTENARIATS

Auvers-sur-Oise (terrain GCU) : le terrain rouvre cette année avec une gestion GCU. Le procès avec la commune se poursuit.

Gestion du patrimoine : les démarches et

estimations se poursuivent pour se séparer de quelques terrains. Certaines parcelles seraient constructibles et d'une valeur plus importante que la vente en terrain de camping. Chaque dossier est suivi avec des professionnels. Aucune vente n'est en cours actuellement.

Partenariats avec des terrains (France et Europe)

Deux partenariats vont être signés avec des terrains en France : l'un avec le petit camping municipal de Nazelles-Négron (37), qui remplacera celui dénoncé avec le terrain d'Onzain ; l'autre avec le grand terrain du Domaine de Longemer en bordure du lac, géré par la commune de Xonrupt-Longemer (88). Deux régions pleines d'attraits touristiques où le GCU n'a pas de terrain. Un partenariat a été signé avec un camping en Italie (camping Royal à Pettenasco au bord du lac d'Orta).

■ NOUVEAU DÉLÉGUÉ NOMMÉ, RECHERCHES EN COURS

DT de Mesquer : Patrick Dubois
Louis Ducournau a repris la délégation de Bormes La Favière. Une recherche est en cours pour les terrains de Cavalaire (83).
Recherche de correspondants territoriaux pour les départements 36 et 49.

■ BUDGETS 2016/2017 GCU ET EURL ROUX-GUÉRARD

Dans le budget 2016/2017 du GCU s'ajoutent aux dépenses :

- Le reclassement de tous les terrains classés en 2012 avec le remplacement des panneaux d'entrée des terrains.
- L'ADSL

■ COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

ACS :
30 activités devraient être proposées pour la saison 2016. Avec la réouverture du terrain d'Auvers-sur-Oise, l'activité « arts plastiques » prévue en 2015 devrait pouvoir être lancée en 2016.
Le catalogue des ACS 2016 est prêt.

Antennes territoriales, promotion, communication :

Le livret d'accueil pour le nouvel adhérent est entièrement refait.

Le règlement intérieur des antennes territoriales est en cours de modification. Il sera proposé au CA de mai pour approbation puis présenté aux correspondants territoriaux lors de la réunion du mois d'août à Vias.

Le courrier d'accompagnement des cartes d'adhérents 2016 comporte un mot de passe qui permettra aux adhérents majeurs de s'identifier et de se connecter au réseau Wi-Fi des terrains GCU équipés.

Informatique / Internet

Logiciels
Réservation en ligne (emplacement) : les essais sur le logiciel-test sont réalisés et positifs.

BDcamp : la base de données est bien avancée.
Un annuaire alimenté par le fichier des adhérents est en préparation. En plus des renseignements sur les adhérents, il permettra de leur communiquer des données (identifiants, mots de passe, etc.).

L'installation d'une connexion ADSL s'intensifie dans tous les terrains éligibles. Cette connexion facilitera les échanges avec le secrétariat et la transmission des données de trésorerie. 54 terrains devraient être équipés avec en plus un point d'accès Wifi.

Il est envisagé de créer un forum pour les adhérents qui nécessitera cependant une surveillance par un modérateur.

Textes et règlements

L'actualisation voire la suppression de quelques articles devenus obsolètes dans le règlement intérieur seront proposées aux adhérents lors de la prochaine AG, en août 2016, à Vias.

D'autres modifications d'articles des statuts et du règlement intérieur sont à l'étude pour être présentées en AGE et AG 2018.

Réseaux

Les informations sur l'affiliation du GCU à la FFCC pour 2016 sont parues dans différentes revues.

L'idée de réaliser une LI spéciale sur les réseaux (L'ESPER, Solidarité Laïque,...) est retenue.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016

*Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers adhérents,
Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire
du Groupement des Campeurs Universitaires de France, qui aura lieu*

**LE MARDI 23 AOÛT 2016, À 10 H, À VIAS (34)
SOUS LE CHAPITEAU INSTALLÉ SUR
LE TERRAIN GCU de La Kabylie.**

*Veillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers adhérents,
l'expression de nos sentiments dévoués.*

Ordre du jour :

**Élection d'administrateurs
Modifications d'articles du règlement intérieur
Rapport d'activité 2015
Compte rendu financier 2015
Rapport du commissaire aux comptes
Réponse aux questions écrites***

*Les pouvoirs, pour être validés, doivent parvenir au secrétariat du GCU
15 jours avant la date fixée pour l'assemblée générale.*

() Il ne sera fait aucune réponse à toute question orale au cours de l'AG.*



ÉLECTIONS DE MEMBRES DU

Christian Boulounaud
représentant des DT sortant



Francis Sibois
membre élu sortant



Jean-Michel Elhorga
membre élu sortant



Ludovic Broussaud
membre élu sortant



François Cadoret
membre élu sortant



Michel Tendron
représentant des CT

ARTICLE 9 DES STATUTS

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'administration de l'association est confiée à un conseil d'administration composé de 18 membres dont :
douze élus pour six ans par l'assemblée générale ordinaire parmi les membres adhérents de l'association. Ils sont renouvelables par tiers tous les deux ans. Les membres sortants sont rééligibles ;

trois élus pour six ans par l'assemblée des délégués de terrains parmi les délégués de terrains dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Ils sont renouvelables par tiers tous les deux ans. Les membres sortants ne sont pas rééligibles par l'assemblée des délégués de terrains ;

trois élus pour six ans par l'assemblée des correspondants territoriaux parmi les correspondants territoriaux dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Ils sont renouvelables par tiers tous les deux ans. Les membres sortants ne sont pas rééligibles par l'assemblée des correspondants territoriaux ;

Les fonctions de membre du conseil d'administration sont incompatibles avec l'exercice d'une responsabilité quelconque dans une autre association de camping.

1 POUVOIR PAR ADHÉRENT MAJEUR

Je soussigné(e).....

Département n°.....

Carte d'adhérent majeur n°.....

Déclare donner par la présente, tous pouvoirs à :

M. ou Mme.....

ou à défaut à M. ou Mme.....

tous deux adhérents du Groupement des Campeurs
Universitaires de France, 72 boulevard de Courcelles 75017 Paris
pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire,
convoquée le **mardi 23 août 2016, à 10 h 00, à Vias (34).**

À..... Le.....

Signature

(précédée de « Bon pour pouvoir » écrit à la main)

1 POUVOIR PAR ADHÉRENT MAJEUR

Je soussigné(e).....

Département n°.....

Carte d'adhérent majeur n°.....

Déclare donner par la présente, tous pouvoirs à :

M. ou Mme.....

ou à défaut à M. ou Mme.....

tous deux adhérents du Groupement des Campeurs
Universitaires de France, 72 boulevard de Courcelles 75017 Paris
pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire,
convoquée le **mardi 23 août 2016, à 10 h 00, à Vias (34).**

À..... Le.....

Signature

(précédée de « Bon pour pouvoir » écrit à la main)



CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARTICLE 7 DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (article 9 des statuts)

7.1 Modalités d'élection des douze administrateurs, membres adhérents
Le conseil d'administration de l'association est composé de 18 membres dont douze élus directement parmi les membres adhérents de l'association réunis en assemblée générale ordinaire.

Les candidats à un poste d'administrateur élu par l'assemblée générale devront obligatoirement répondre à une invitation pour une journée d'information au secrétariat du GCU à Paris préalablement à l'élection ; une fois élus, une formation pourra leur être proposée.

7.2 Modalités d'élection des trois administrateurs, correspondants territoriaux

Tous les deux ans, l'assemblée des correspondants territoriaux procède à l'élection par renouvellement par tiers, à bulletins secrets, d'un de ses membres pour siéger au conseil d'administration, conformément à l'article 9 des statuts.

Pour les premiers renouvellements, les membres dont le mandat sera à renouveler, seront tirés au sort.

7.3 Modalités d'élection des trois administrateurs, délégués de terrains

Tous les deux ans, l'assemblée des délégués de terrains procède à l'élection par renouvellement par tiers, à bulletins secrets, d'un de ses membres pour siéger au conseil d'administration, conformément à l'article 9 des statuts.

Pour les premiers renouvellements, les membres dont le mandat sera à renouveler, seront tirés au sort.

7.4 Dispositions communes aux élections des administrateurs

Chaque candidat aux fonctions d'administrateur, devra envoyer sa candidature au président, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse du siège social, au plus tard 90 jours avant la date du vote.

Pour être élu au premier tour, un candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés. Au deuxième tour, la majorité relative suffit.

En cas d'égalité des voix entre plusieurs candidats, c'est le ou les plus jeunes qui sont élus.

Les fonctions de membre du conseil d'administration cessent au terme de leur mandat ainsi que par la démission, la perte de la qualité au titre de laquelle la désignation est intervenue, la révocation, l'atteinte de la limite d'âge et la dissolution de l'association.

En cas de vacance (par défaut de candidature ou pour toute autre cause) d'un poste d'administrateur, il sera procédé à son élection à la plus proche assemblée. Le mandat du membre nouveau prendra fin à la date à laquelle aurait normalement expiré le mandat vacant.

Toutefois, si le nombre d'administrateurs devient inférieur au minimum statutaire, le conseil d'administration pourra coopter un membre provisoire jusqu'à la prochaine assemblée.

ARTICLE 18 DES STATUTS

DISPOSITIONS COMMUNES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'assemblée se compose des membres de l'association.

Ont droit de vote les membres adhérents à jour de leur cotisation au trentième jour précédant la réunion, et les membres d'honneur.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres pouvant prendre part à l'assemblée.

La convocation comporte l'ordre du jour de l'assemblée et intervient trente jours au moins avant la réunion.

ARTICLE 16 DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les convocations peuvent être communiquées :

par avis paru dans la revue qui précède l'assemblée générale et/ou par tout moyen écrit, tel que notamment par l'envoi d'une lettre simple envoyée aux adhérents.

Tout membre se trouvant dans l'impossibilité de participer à une assemblée générale, peut :

- soit remettre son pouvoir à un autre membre de son choix, en utilisant l'imprimé publié à cet effet ou en le rédigeant sur papier libre, dans le respect des limites fixées par les articles 18 et suivants des statuts. Un membre ne peut détenir plus de vingt voix, la sienne comprise.
- soit adresser son pouvoir, sans indication de mandataire, au siège du GCU.

LES POUVOIRS EN BLANC :

- impliquent un vote favorable à l'adoption des résolutions présentées par le conseil d'administration
- sont attribués au président, aux deux vice-présidents, au secrétaire général et au trésorier qui se les répartissent entre eux sans limitation ;
- ne peuvent en aucun cas entrer en compte pour les élections d'administrateurs.

Pour être pris en compte, les pouvoirs doivent parvenir au siège du GCU au plus tard quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale.

La liste des candidats paraîtra sur le site Internet du GCU courant juin.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS POUR L'AG 2016

Le conseil d'administration soumet au vote de l'assemblée générale 2016, qui se tiendra à Vias le mardi 23 août, la mise à jour suivante du règlement intérieur.

RÉDACTION ACTUELLE

ARTICLE 1 MOYENS (ARTICLE 5 DES STATUTS) (sans changement)

ARTICLE 2 MEMBRES ADHÉRENTS (article 6-1 des statuts) (sans changement)

ARTICLE 3 EXCLUSION (ARTICLE 8 DES STATUTS) (sans changement)

ARTICLE 4 ANTENNES (sans changement)

ARTICLE 5 CORRESPONDANTS TERRITORIAUX (sans changement)

ARTICLE 6 DÉLÉGUÉS DE TERRAINS (sans changement)

ARTICLE 7 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (ARTICLE 9 DES STATUTS)

7.1 Modalités d'élection des douze administrateurs, membres adhérents (sans changement)

7.2 Modalités d'élection des trois administrateurs, correspondants territoriaux

Tous les deux ans, l'assemblée des correspondants territoriaux procède à l'élection par renouvellement par tiers, à bulletins secrets, d'un de ses membres pour siéger au conseil d'administration, conformément à l'article 9 des statuts.

Pour les premiers renouvellements, les membres dont le mandat sera à renouveler, seront tirés au sort.

7.3 Modalités d'élection des trois administrateurs, délégués de terrains

Tous les deux ans, l'assemblée des délégués de terrains procède à l'élection par renouvellement par tiers, à bulletins secrets, d'un de ses membres pour siéger au conseil d'administration, conformément à l'article 9 des statuts.

Pour les premiers renouvellements, les membres dont le mandat sera à renouveler, seront tirés au sort.

7.4 Dispositions communes aux élections des administrateurs (sans changement)

7.5 Période transitoire

Le conseil d'administration est mandaté pour organiser la transition entre le moment où les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur seront adoptés et les élections de l'assemblée générale de 2012.

Les mandats en cours iront jusqu'à leur terme.

ARTICLE 8 LIMITE D'ÂGE (sans changement)

ARTICLE 9 DISPOSITIONS COMMUNES AUX CORRESPONDANTS TERRITORIAUX ET AUX DÉLÉGUÉS DE TERRAINS (sans changement)

ARTICLE 10 RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – (ARTICLE 10 DES STATUTS) (sans changement)

ARTICLE 11 COMPOSITION DU BUREAU (ARTICLE 12 DES STATUTS) (sans changement)

ARTICLE 12 ATTRIBUTIONS DU BUREAU ET DE SES MEMBRES (ARTICLE 13 DES STATUTS) (sans changement)

ARTICLE 13 REMBOURSEMENT DE FRAIS – (ARTICLE 14 DES STATUTS) (sans changement)

ARTICLE 14 DÉPENSES (sans changement)

ARTICLE 15 COMMISSAIRE AUX COMPTES – (ARTICLE 17 DES STATUTS) (sans changement)

ARTICLE 16 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (sans changement)

ARTICLE 17 DÉLÉGUÉS OFFICIELS (sans changement)

ARTICLE 18 DU GROUPEMENT (sans changement)

ARTICLE 19 RÈGLEMENT DES TERRAINS ET CONSIGNES (sans changement)

ARTICLE 20 REVUE (sans changement)

ARTICLE 21 CONFLITS (sans changement)

ARTICLE 22 ADHÉSION PAR PARRAINAGE

Les demandes d'adhésion par parrainage doivent parvenir au siège du G.C.U. avant le 31 mai pour décision du conseil d'administration. Les parrains s'engagent à mettre leur proche au courant de toute la réglementation et du fonctionnement du G.C.U. et se portent garants du respect de ceux-ci par ce nouvel adhérent.

Après exclusion, une demande de ré-adhésion par parrainage ne pourra pas être prise en compte.

MODIFICATIONS PROPOSÉES

(Phrase à supprimer – concernait le premier renouvellement)

(Phrase à supprimer – concernait le premier renouvellement)

(Texte abrogé – sans suppression de l'article)

(Texte abrogé – sans suppression de l'article)



PROGRAMME DU RASSEMBLEMENT VIAS AMÉTHYSTE ET LA KABYLIE (HÉRAULT) DU 16 AU 24 AOÛT 2016

VENDREDI 19

Accueil des participants.
Réunion du conseil d'administration.
Inauguration à 18 h avec la Peña Rambal et Sagan.
Apéritif d'accueil.

SAMEDI 20

Réunion du conseil d'administration (suite).
Matin : sortie VTT/VTC le long du Canal du Midi.
Après-midi : randonnée de 25 km à VTT autour de Vias et Portiragnes.

DIMANCHE 21

Réunion des délégués (CT et DT).
Matin (de 10 h à 12 h) : visite guidée du centre historique de Béziers.
Soir (de 21 h à 23 h) : groupe Kompas Allegres (4 musiciens gitans).

LUNDI 22

Matinée Forum
En soirée : Repas dansant.

MARDI 23

Matin : Assemblée générale ordinaire.
Après midi : Réunion du conseil d'administration suivie d'un apéritif avec présentation du nouveau CA.
Soirée : « André Labeur chante Brassens ».

MERCREDI 24

Deux sorties proposées, au choix :
Fleury d'Aude (Manade Margé).
Sète (sur les traces de Georges Brassens) .

FORUM 2016

THÈME : LES ATELIERS PARTICIPATIFS

Pour quoi faire ?

Créer un lieu d'échanges, de rencontres,
ouvrir le dialogue avec les adhérents, les délégués officiels.

Quels objectifs ?

Faire émerger des idées nouvelles, s'informer ou tout simplement
faire connaissance avec les administrateurs (bénévoles).
Éviter les malentendus, les idées préconçues,
les rumeurs qui peuvent aller jusqu'à la désinformation.

THÉMATIQUES (suggestions non exhaustives)

- Premiers arrivants sur un terrain
- Accueil des groupes
- Activités culturelles et sportives
- GCU innovant
- Vie associative ; engagement bénévole
- La promotion du GCU, c'est l'affaire de tous

Organisation de la matinée :

9 h 30 : Ouverture du forum par la présidente et présentation de la matinée
10 h à 12 h : Débat
Compte rendu de cette matinée lors de l'assemblée générale



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015 / 2016

Cet exercice, du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, est marqué par deux tournants historiques : l'adhésion à notre association pour toute personne souscrivant à nos valeurs sans discrimination professionnelle et le rapprochement du GCU de la FFCC (Fédération des campeurs, caravaniers et camping-caristes). Ces choix politiques ont été exposés dans plusieurs articles de la revue.

Le rapprochement avec la FFCC entraîne une réflexion sur la modification de nos statuts et de notre règlement intérieur. Ainsi nous étudions actuellement la possibilité pour un administrateur du GCU de faire partie du conseil d'administration de la FFCC. Dans un même temps la commission des textes se penche sur la durée des mandats des administrateurs et sur la modalité des votes des adhérents pour nos assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Le travail au sein du conseil d'administration consiste à traiter toutes les problématiques qui se présentent à chaque administrateur. Tous les points suivants sont le fruit de leurs réflexions et de leurs propositions.

TRÉSORERIE – FINANCES

La principale activité de la commission des finances demeure la préparation et le suivi du budget. Selon un schéma établi depuis maintenant deux ans, la commission propose au conseil d'administration un budget initial voté en février pour être en place au début de l'exercice (1^{er} avril), puis un budget rectificatif voté en cours d'exercice afin de prendre en compte les éléments imprévus dans le budget initial.

La commission a été particulièrement attentive au suivi des mesures de restriction budgétaire mises en place pour faire face aux difficultés de trésorerie rencontrées lors des deux derniers exercices. Une économie importante a été réalisée grâce notamment aux efforts des délégués de terrains et au travail de la commission des aménagements, mais cet effort doit être poursuivi.

Cependant certains travaux lourds liés à la sécurité doivent impérativement être réalisés et le conseil d'administration souhaite également poursuivre sa politique d'aménagement. La commission a donc préparé un projet d'emprunt pour réaliser ces travaux sans peser trop lourdement sur la trésorerie.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES (ACS)

Au cours de cette saison, 27 activités culturelles ou sportives ont été proposées auxquelles 1572 stagiaires ont participé (184 de moins qu'en 2014 qui fut une année record) ; 3 activités n'ont pas été reconduites par rapport à l'année précédente (aquagym, écriture-biographie, mycologie),

4 nouvelles figuraient sur le catalogue (arts plastiques, danse flamenco, kayak de mer, pêche à pied). La zumba s'est déroulée sur deux terrains (Giens, Bormes La Favière) de même que le fitness (Tourrettes, Port-Leucate). Pour diverses raisons, quatre activités ont dû être annulées (arts plastiques, danse flamenco, théâtre pour enfants, astronomie) ; les 23 autres ont eu lieu.

Pour la première fois deux randonnées thématiques étaient proposées à partir des terrains de St-Rémy-de-Provence : marche + VAE (vélo assistance électrique) avec découverte de la Provence et de Lacanau : vignobles du Médoc. Devant le faible nombre de préinscrits, elles ont été annulées. Les randonnées « classiques » situées dans les Alpes (Vercors et Châblais) se sont déroulées et ont rencontré le succès habituel.

Les mesures tarifaires à destination des familles ont été reconduites pour la quatrième année et largement utilisées, contribuant ainsi au bon chiffre de la fréquentation. La gratuité pour neuf d'entre elles a été également maintenue.

52 animateurs (34 salariés et 18 bénévoles) ont encadré les ACS qui se sont étalées sur sept semaines, du 6 juillet au 21 août. 4 BE (brevetés d'Etat) ont dirigé les activités à risques et 4 guides également BE, les randonnées pédestres. 18 partenariats ont été proposés, les 15 reconduits de 2014 auxquels 3 nouveaux sont venus s'ajouter : sports de plein air à Neuvic, kayak de rivière/rafting à Savines-le-Lac, multisports à Auvers-sur-Oise (ce dernier n'a pas été mis en place car le terrain n'a pas ouvert). Quant au partenariat national signé avec Golfy, il a été renouvelé.



AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS

Grâce à la mise en place d'un logiciel de suivi des dépenses des travaux pour nos terrains, nous avons pu réduire sensiblement leur volume, tout en permettant l'ouverture de tous nos terrains dans de bonnes conditions de confort et de sécurité et en poursuivant l'amélioration de certains bâtiments sanitaires.

Certains gros chantiers comme celui commencé à La Croix-Valmer les années précédentes ont été réalisés. Pour ce terrain, nous avons poursuivi l'élargissement de l'allée principale à 5 mètres comme exigé par les normes de sécurité dans le département du Var ; le bâtiment sanitaire 2 a été restructuré afin de le doter d'un local lave-linge et d'un local de stockage pour le matériel des mobil-homes. D'autre part, l'éclairage de sécurité solaire a été complété.



À Fabrégas, nous avons commencé la restructuration du local sanitaire en refaisant la partie douches. Suite à l'achat de la parcelle que nous louions à Lacanau, des travaux importants ont été réalisés : restructuration en totalité du bâtiment sanitaire desservant la parcelle achetée, aménagement d'une partie de cette parcelle de terrain (élargissement des allées, réalisation d'une nouvelle parcellisation et ajout de nouvelles bornes électriques).

Le bâtiment d'accueil de Sciez qui avait d'importantes fissures suite à des fondations insuffisantes a été reconstruit.

Le passage à 10 A a été réalisé à La Flotte et à St-Saturnin-lès-Apt, ce qui a nécessité de gros travaux d'infrastructure avec déplacement des points de raccordements EDF dans le premier site.

Nous avons reparcellisé le terrain de Vias La Kabylie afin d'élargir les allées et d'avoir des parcelles d'une superficie de 90 à 100 m².

Nous avons poursuivi l'installation de nouveaux jeux sur 10 terrains en remplacement des jouets en plastique qui ne sont pas homologués : Bormes La Favière, Coutainville, Pornichet, Sanguinet, Savines-le-Lac, Sciez, St-Cast, St-Jorioz, Trévignon et Vias Améthyste. Cette action sera poursuivie les années suivantes.

Afin d'améliorer la base descriptive de nos terrains



nécessaire au conseil d'administration de travailler dans de bonnes conditions, nous avons remplacé l'ancienne par une nouvelle appelée BDCAMP. Ceci permettra de mieux connaître l'inventaire de ce que nous possédons sur nos terrains et de préparer le prochain reclassement qui doit être réalisé en 2017. Nous avons continué le renouvellement progressif des machines à laver familiales par des lave-linge professionnels conformes aux règles de sécurité avec priorité pour les terrains équipés d'un seul (trois terrains cette année).

ANTENNES TERRITORIALES / PROMOTION / COMMUNICATION

Trois correspondants territoriaux (CT) supplémentaires ont été élus en 2015 et nous avons ainsi un maillage complet du territoire pour les antennes territoriales. Chaque CT a mené dans la continuité des années précédentes les principales missions qui lui sont dévolues : organiser la communication et l'animation localement, coordonner les actions de promotion.



Après un long travail de recherche et de négociations, l'antenne des Vosges et celle d'Indre-et-Loire ont conduit à la signature de deux partenariats avec les communes de Xonrupt-Longemer (88) et Nazelles-Négron (37).

Au chapitre promotionnel, les différentes actions sur le terrain « au plus près des personnes » ont permis de stabiliser nos effectifs.

Enfin, pour le secteur communication, plusieurs nouveautés : lancement officiel de la « boutique en ligne » sur notre site Internet, sortie du premier catalogue des ACS et du livret d'accueil du nouvel adhérent. Les contacts pris par notre groupe de travail « réseaux » ont favorisé le retour du GCU à la FFCC, sa présence régulière à L'ESPER et une relation permanente avec Solidarité Laïque, entre autres.

Comme chaque été, le GCU a été présent dans les médias sous forme de reportages à La Flotte et à Quiberville et d'une émission sur le thème du camping sur France Inter.

CAMPING-CARISTES

En mai les camping-caristes se sont retrouvés pour une découverte du Bourbonnais et de la vallée de la Sioule.

En septembre c'était la côte sud de la Bretagne de Camaret à Trévignon. Ils ont séjourné sur les terrains de Douarnenez, Plouhinec, Kéritey, Île-Tudy et Trévignon.

CARAVANEIGES

Que ce soit à Prémanon ou aux Menuires, nous constatons des difficultés avec la gestion des plannings, entre les adhérents qui ont réservé auprès du secrétariat et ceux qui arrivent sans réservation. Le conseil d'administration va réfléchir aux modifications à apporter pour simplifier la gestion sur place par les responsables dévoués des deux caravaneiges et au secrétariat. Nous avons reçu des propositions de deux adhérents souvent responsables sur ces terrains qui vont être étudiées. Au vu des chutes de neige de plus en plus tardives, le décalage de 10 jours de la date d'ouverture des caravaneiges a été demandé.

À Prémanon, à l'initiative de quelques habitués, la salle de réunion a été repeinte, très bon exemple de l'esprit GCU.



CONCESSIONS COMMERCIALES

Cette année, ce sont 24 terrains, soit quatre de moins que l'an dernier (sur les 53 qui pouvaient faire l'objet d'une concession commerciale), qui ont accueilli un ou plusieurs commerçants. Cette baisse du nombre de terrains fréquentés par des commerçants poursuit celle de l'année dernière et n'est pas compensée par la hausse du nombre moyen de commerçants présents sur un même terrain. En règle générale, les nouveaux commerçants de la saison 2014 sont revenus en 2015. Peu de nouveaux commerçants cette année et un nombre croissant de commerçants intervenant sur plusieurs terrains.

La gratuité des concessions accordées aux boulangers semble confirmer son utilité puisque ce sont 9 terrains qui ont vu passer le boulanger chaque jour en 2015. L'expérience est prolongée sur 2016.

On notera également que, sur plusieurs terrains, les commerçants en place (titulaires d'un bail ou d'une concession simple) jouent un rôle actif dans

l'animation du terrain (soirées, événements, etc.). Le montant total des concessions enregistrées en 2015 s'élève à 23 156 € HT, en retrait sensible par rapport à 2014 (31 305 € HT). Cette baisse provient de la réduction du nombre des concessions signées et de quelques incidents de paiement, mais aussi du choix de privilégier l'installation de nouveaux commerçants en leur consentant une tarification réduite pour la première année.

INTERNET - INFORMATIQUE

Parc informatique :

Le plan de renouvellement du parc informatique, initié en 2015, se poursuit cette année : 15 ordinateurs ont été remplacés.

Logiciels :

Le retour d'expériences des trésoriers sur le terrain a permis d'éliminer des dysfonctionnements et d'améliorer l'ergonomie du logiciel.

Le module de réservation des emplacements a été mis en ligne le 15 mars. Les tests sur un petit nombre de réservations ont validé la mise en exploitation du logiciel. Cependant, l'afflux d'un grand nombre de réservations d'adhérents simultanément a mis en évidence des dysfonctionnements. Des améliorations ont été apportées dans les meilleurs délais.

Connexion des terrains au réseau Internet :

Cinquante-cinq terrains informatisés sont dotés maintenant d'une connexion ADSL.

Dès cette année, tous les terrains équipés d'une connexion ADSL sont dotés d'un matériel Wi-Fi. Une authentification à l'aide de son numéro d'adhérent et d'un mot de passe national ainsi qu'une authentification par SMS sont mises en place.

Site Internet :

La mise à jour du site Internet est l'affaire de tous les adhérents. De nombreux retours nous ont permis de mettre à jour le contenu du site et/ou de mettre en place de nouvelles fonctionnalités.

Forum :

Les délégués officiels en activité ainsi que les salariés disposent maintenant d'un forum sur lequel ils peuvent échanger, poser des questions, poster des conseils, des images. Ce forum répond à un besoin de communication entre les acteurs de notre association.

LOCATIFS

Nous avons poursuivi cette année notre plan de maintenance des locatifs avec des interventions sur les terrains de Giens, La Croix-Valmer, Le Bois-Plage-en-Ré, Sarzeau, Valras-Vendres, Coutainville et La Flotte.

Nous avons eu l'opportunité de faire l'acquisition de vingt bungalows toile d'occasion, type Cyrus, que nous avons répartis sur les terrains de Lacanau, Vias Améthyste, Valras-Vendres, Port-Leucate et Cavalair Le Paradou.



NATURISME (terrain de Port-Leucate)

La réunion annuelle du groupe naturiste GCU de Port-Leucate s'est déroulée le 31 juillet en fin d'après-midi en présence d'une cinquantaine d'adhérents, du vice-président de la FFN, du délégué de terrain et de l'administrateur délégué au naturisme.

Divers points ont été abordés durant cette réunion : Quel avenir et quelle reconnaissance pour le Groupe des Naturistes GCU ?

Ce groupe a été créé en 2010 lors de la dissolution de la Section Naturisme du GCU avec pour rôle d'organiser des animations conviviales sur le terrain, de faire connaître ce camping et le naturisme, grâce à la revue Plein Air et Culture et à la page «Les naturistes» du site Internet du GCU. Ce rôle ne semble pas être satisfaisant pour certains. Travaux de rénovation du bâtiment sanitaire. Rappel des travaux à réaliser rapidement.

Inquiétude sur un projet immobilier proche de notre camping. Une période d'ouverture du terrain plus étendue est souhaitée par les campeurs. Le rapprochement avec la Fédération Française de Naturisme a été abordé en fin de séance, le dossier est en cours.

PARTENARIATS

Terrains GCU :

Le partenariat avec la municipalité d'Auvers-sur-Oise est dénoncé et le procès intenté à la mairie pour récupérer les sommes dues suit son cours. Fermé la saison dernière, ce camping ouvrira cette année avec la seule gestion GCU.

Pour éviter les problèmes relationnels de l'an passé entre les campeurs GCU et les campeurs accueillis par la municipalité sur le terrain GCU de Selonnet, la convention est en réécriture.

Campings partenaires :

Le partenariat avec le camping municipal d'Onzain (41) est dénoncé et remplacé par un partenariat avec la mairie de Nazelles-Négron (37), proche d'Amboise. La convention a été signée le 19 mars dernier. Le conseil d'administration a donné son accord pour la signature d'un partenariat avec le camping municipal du Domaine de Longemer à Xonrupt-Longemer (88), permettant ainsi de combler un manque dans la région des Vosges mal desservie par nos propres terrains.

Au niveau européen, une convention a été signée en novembre 2015 avec le Camping Royal de Pettenasco situé sur les bords du Lac d'Orta. Ce sixième partenariat européen est un point de chute idéal pour visiter la région des lacs en Italie. Cinq pays européens sont donc couverts par des partenariats permettant aux adhérents de séjourner en toute confiance sur des campings étrangers sélectionnés par des délégués officiels. Les autres conventions de partenariat restent inchangées.

RASSEMBLEMENTS

GRUPE DE RETRAITÉS

L'association des campeurs universitaires retraités a organisé son assemblée générale annuelle sur le terrain de Coutainville au mois de juin.



RASSEMBLEMENT NATIONAL GCU

Le rassemblement national du GCU avec pour temps fort le vote par l'assemblée générale de la modification d'articles du règlement intérieur, s'est tenu en 2015 sur le terrain de Sarzeau (56), du 17 au 22 août.

RELATIONS AVEC LES ADHÉRENTS



La lettre d'information régulièrement envoyée aux adhérents ayant communiqué leur adresse mail est toujours très appréciée.

Les conflits :

Il est rappelé que pour qu'un dossier de conflit puisse être traité, il est important que les formes soient respectées (réunion des conseils des campeurs, rapport de conflit...). Cette année, à l'issue de la saison 2015, la commission des conflits a traité dix-sept dossiers : six rapports de conflits constitués par les conseils de campeurs (trois exclusions temporaires de terrains particuliers et trois rappels aux règlements) ; cinq courriers de conseil des campeurs signalant des infractions aux règlements (pas de rapport car la ou les personnes incriminées n'étaient plus présentes sur les terrains) nécessitant instruction de la commission des conflits (trois exclusions définitives du GCU, un rappel aux règlements, un dossier classé sans suite après enquête et vérification des faits) ; un courrier d'adhérent se plaignant de nuisance de voisinage nécessitant une réponse de la commission des conflits ; un courrier d'un délégué de terrain signalant lors d'un séjour sur « son » terrain des anomalies quant au respect des règlements sans que les campeurs ne tiennent compte de ses remarques (rappel aux règlements et présentation d'excuses au DT) ; un retour de cahier d'assemblée des campeurs (cahier bleu) provoquant la saisine de la commission des conflits (impossibilité de statuer, mais information aux concernés du problème évoqué) ; deux dossiers concernant des courriers diffamatoires à propos de deux délégués de terrain,

provoquant la saisine de la commission des conflits par le bureau du GCU (rappel aux règlements et au principe de l'engagement dévoué et bénévole de nos DT) ; le cas d'un adhérent qui en saisissant une association de consommateurs s'est de fait mis en conflit avec le GCU (suspension d'adhésion au GCU).

Les courriers des adhérents :

D'avril 2015 à mars 2016, nous avons reçu 115 courriers d'adhérents pour des motifs variés :

Quelques dysfonctionnements dans les locations des mobil-homes et bungalows toile (gestion, propreté, matériel, ...) au Bois-Plage-en-Ré, Bormes La Favière, Canet, Fabrègas, Giens, La Flotte, Lacanau, Sarzeau) ;

La formule occupation temporaire et garage mort : quelques dérives, principalement sur le terrain du Crotoy ;

Des nuisances (bruit, alcool,...) à Gruissan, Saint-Jean-en-Royans,...

Des interrogations sur la gestion du patrimoine et des demandes de travaux ;

L'interprétation des règlements du GCU ;

Quelques remerciements pour les investissements réalisés pour les aménagements et équipements (sécurité, informatique, Wi-Fi, ...).

Demandes d'utilisation des terrains GCU :

39 demandes reçues pour 16 séjours réalisés (écoles, collèges, associations diverses) sur les terrains suivants : Châtillon-en-Diois, Coutainville, Gruissan, Jard-sur-mer, Mesnil-St-Père, Mesquer, Oye-Plage, Sarzeau, Vias.

Demandes de dispenses :

17 dispenses de service de jour ont été accordées, sur justificatifs.

REVUE - COMITÉ ET CONFÉRENCE DE RÉDACTION

Gérard Lefebvre, notre administrateur, a pris la responsabilité d'une commission et ne participe plus à la conférence de rédaction. Patrick Deubelbeiss, auteur de BD, illustrateur et cartooniste,



nous propose des dessins originaux pour nos couvertures. Avec Laurence Tramaux, il réalise la BD de la 4^{ème} de couverture. La page jeux a été remplacée par la page photos insolites, découverte de terrain, photos vue du ciel ou photos anciennes... Les thèmes abordés : l'édito - les infos - les antennes territoriales - les hommages - le rassemblement national - la prévention - le développement durable - les comptes rendus de CA - l'écho de nos terrains - les partenariats - les activités culturelles et sportives - le rassemblement des retraités - la promotion du GCU - les caravaneiges - le carnet et les petites annonces.



SALARIÉS DES TERRAINS

En 2015, nous avons recruté des salariés saisonniers pour la gestion des locaux à Bormes la Favière, Capbreton, Coutainville, Fabrègas, Giens, La Grande Motte, La Flotte et le Bois-Plage-en-Ré, La Tranche-sur-Mer, Sarzeau, Socoa, Saint-Georges-d'Oléron, Saint-Saturnin-lès-Apt ;

pour la gestion du terrain (responsabilité et trésorerie, sans nettoyage des bâtiments sanitaires) à Bormes La Favière, Canet-en-Roussillon et La Grande Motte et uniquement pour la trésorerie à La Tranche-sur-Mer.

La plupart des salariés de 2015 ont postulé pour un nouvel emploi en 2016.

Pour les terrains de Cavalaire Le Paradou & Les Oliviers et La Croix-Valmer, nous avons une salariée permanente qui assure la gestion des locaux.

SÉCURITÉ

Cette saison est marquée essentiellement par la poursuite des travaux commencés :

Rédaction de CPS (cahier de prescription de sécurité) : il arrive de plus en plus fréquemment qu'elle soit à refaire d'une année sur l'autre même si le cahier a été validé.

Des changements de modèles de signalisation sont parfois demandés alors qu'ils étaient acceptés précédemment.

Mise en place de formations « sécurité » sur certains terrains à risques :

- . PSC1 (premiers secours),
- . manipulation des appareils de lutte contre l'incendie (extincteurs, RIA),
- . évacuation (comment évacuer un terrain lorsque c'est demandé)

Cela permet d'essayer d'éviter l'obligation d'avoir du personnel spécialisé payé 24h/24 comme c'est de plus en plus exigé par les commissions de sécurité.

Cette formation est prise en charge par le GCU qui demande aux candidats de bien vouloir se porter volontaires comme référents sécurité lors de leur séjour sur un terrain.

Réalisation des DTA (dossier technique amiante) : en 2015 sur le grand quart Sud-Ouest, en 2016 sur le grand quart Sud-Est.

Dans la quasi-totalité des cas, l'amiante détectée ne se délite pas et il n'y a aucune intervention à faire, à part surveiller l'évolution du produit.

Contrôle des lave-linge Miele étendu à 10 ans + 3 avec possibilité de poursuivre éventuellement, année par année, au cas par cas. Les anciennes machines Miele, même celles qui sont hors contrat de maintenance, pourront éventuellement être dépannées.

Suivi des visites des commissions de sécurité et de leurs observations :

- . étude des documents préparatoires reçus et rédaction de projets,

- . aide aux DT et envoi de documents,
- . étude des travaux à réaliser et échelonnement possible de ceux-ci, en fonction des procès-verbaux émis.

Mise en place de contrôles spécifiques lorsque c'est demandé et/ou obligatoire :

- . obligation de la détection amiante avant travaux, on a vu qu'un chantier peut être interrompu si elle n'est pas réalisée,
- . CSPS (Coordination Sécurité et Protection de la Santé), qui permet de vérifier que la sécurité des salariés travaillant sur un chantier est assurée conformément au code du travail,
- . CTC ou contrôle technique de construction qui peut être demandé en fonction du type de travaux effectués.

Suite à l'étude sur les défibrillateurs, une recherche est en cours pour voir comment s'équiper éventuellement : achat, location, mutualisation, coûts, avantages et inconvénients.

Une étude est en cours pour voir comment utiliser le site, la LI, la boutique en ligne, afin de se procurer du **matériel de sécurité** au moindre coût. Exemple : câble de branchement électrique normalisé.

Une étude a été lancée sur les barrières automatiques : justifiées, utiles, fonctionnement, sécurité, installation, amélioration,...

Tout ce qui précède a eu lieu ou a été commencé en 2015-2016 et se poursuivra en 2016-2017 pour la plupart.

TARIFS

Les tarifs des adhésions restent inchangés. En particulier, le tarif « moins de 26 ans » a apporté des adhésions nombreuses venant d'un public nouveau. Cette mesure est reconduite.

Les frais de dossier perçus lors des premières adhésions ou lors des réadhésions tardives sont maintenus à 4 € si ces adhésions sont prises au secrétariat, mais portés à 14 € si les adhésions ou réadhésions de personnes majeures de + 26 ans sont faites sur les terrains. Les nouvelles adhésions prises au secrétariat sont exonérées de frais de dossier si elles sont accompagnées d'une autorisation de prélèvement.

Les tarifs des séjours ne sont adaptés qu'en fonction d'aménagements « techniques » (passage en 10 A, harmonisations...). Les périodes de haute, basse et très basse saisons sont simplement recalées sur le calendrier des congés scolaires. Les forfaits caravaneige semblent bien acceptés et feront l'objet d'adaptations pour répondre au mieux aux attentes des adhérents.

La formule combinant garage mort et occupation temporaire a fait l'objet d'adaptations prenant en compte les remarques et critiques des adhérents. Elle semble maintenant être entrée dans les habitudes et rencontre un succès croissant. Sur ce

point comme sur les autres, le GCU reste à l'écoute de ses adhérents.

TEXTES et DOCUMENTS

La commission textes et documents s'est réunie à deux reprises en 2015/2016. Suite à notre dernier rassemblement national de Sarzeau, il nous a d'abord semblé nécessaire de revoir les modalités de vote en AG et de rappeler quelques règles de transparence à propos de son organisation. Nous nous sommes aussi préoccupés du règlement intérieur. Nous proposerons pour la prochaine AG de Vias la suppression de plusieurs articles désormais obsolètes ou inutiles, notamment l'article 22 sur l'adhésion par parrainage. La commission veille naturellement à la cohérence, mais aussi à la conformité de nos textes par rapport à nos nouvelles orientations. Chaque mémento est suivi par un membre de la commission chargé d'en assurer son actualisation. Des propositions de modifications des consignes de fonctionnement ont été formulées pour 2016. Il a été par exemple décidé de réduire les horaires de l'accueil assurés par la personne de jour en basse et très basse saisons. Enfin, les membres de la commission se sont penchés sur la réécriture possible de plusieurs articles de nos statuts dans le cadre d'une future assemblée générale extraordinaire.

Toutes les actions mises en œuvre par les bénévoles de notre association ont permis une gestion stricte et saine de notre patrimoine. En outre, le développement du travail en équipe privilégiant le dialogue et l'échange des idées rend notre association moderne dans le respect de nos valeurs fondatrices. La revue s'en est fait l'écho tout au long de cette année.

En approuvant ce rapport d'activité, les adhérents renouvellent leur confiance au conseil d'administration pour l'inciter à poursuivre et à développer ses actions.

Le décalage entre la date de l'arrêté des comptes (fin mars) et la date de bouclage de la revue été (fin avril), ne permet pas l'insertion du bilan financier du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016. Le bilan financier ne sera consultable qu'à partir du 1^{er} juillet sur le site du GCU. À partir de cette même date, la version papier pourra être obtenue sur demande écrite auprès du secrétariat en joignant une enveloppe format A4 affranchie au tarif 100-250 g en vigueur.



ANTENNE NIVERNAISE (58) UNE IMAGE SOLIDAIRE

Le samedi 6 février, Jean-Pierre ROBILLARD, CT 58, a signé une convention avec l'association nivernaise Running Prod', créatrice et organisatrice de l'événement sportif « La Bottine », représentée par son président Antoine DE WILDE. Cette manifestation, qui rassemble plusieurs milliers de personnes sur un week-end, est un bon moyen pour le GCU de se faire connaître aussi bien aux niveaux local, régional et national. Les deux associations ont des valeurs communes. En effet, « La Bottine » est un rendez-vous sportif porteur de sens, dénué de compétition mais empreint de solidarité, dont le but est de soutenir la Ligue contre le Cancer et d'inciter à la pratique d'une activité physique dans un esprit convivial. Cette convention permettra au GCU d'être présent sur la manifestation en juin avec la tenue d'un stand et également de communiquer tout au long de l'année sur la possibilité de camper autrement avec le GCU. Désireux de développer une image solidaire, c'est tout naturellement que le GCU a signé cet acte. En 2016, la course de « La Bottine » aura lieu le dimanche 12 juin à Nevers.

Jean-Pierre ROBILLARD, CT 58



Au centre Jean-Pierre ROBILLARD, CT 58, à droite Antoine DE WILDE, président, à gauche Gilles CHAUTARD, trésorier.



RASSEMBLEMENT 2016 DES CYCLOSENIORS À SAINT-SATURNIN-LÈS-APT 10^E ANNIVERSAIRE

Le « stage » vélo des retraités : un moment très attendu de tous.

2015 a été une année de transition. Ayant accepté d'assurer l'animation du rassemblement cyclo-séniors, j'en ai découvert les soucis et les tracas, mais surtout les plaisirs, celui de voir la satisfaction des participants étant le principal.

À nouveau, notre groupe s'est étoffé. Nous étions 78 cyclistes. Quelle réussite pour cette action née en 2006 sur l'idée et la proposition de Francis Dherbomez. Encore merci à lui, et à son épouse Lucie qui l'a toujours aidé, d'en avoir eu l'initiative et de l'avoir si bien conduite.

2015 a vu notre retour à Saint-Maurice-d'Ardèche. Cette année, pas de Mont Gerbier des Joncs, pas d'orages envahissants mais une visite très agréable de la réplique de la grotte Chauvet organisée par Danièle et Pierre Rousset. Le relief ne s'étant pas érodé depuis notre dernier séjour, les efforts ont encore été importants. Mais deux belles récompenses nous attendaient au retour : celle d'avoir effectué la sortie et la « mousse » réparatrice servie grâce aux appareils de Bernard et Pierre. La rando finale nous a conduits dans le Gard, à Pouzilhac près du Pont du Gard et nous a permis de visiter Goudarques, « la Venise Gardoise ».

2016 verra un autre retour, à Saint-Saturnin-lès-Apt. Inutile de dire que les démangeaisons du Ventoux se font déjà sentir. Vous serez toutes et tous les bienvenus.

Dates : du 29 août au 09 septembre 2016 inclus.

Contact : Alain Fissette / 47, rue du Champ L'Heuillet / 60490 Resson-sur-Matz
alain.fissette@wanadoo.fr Tél : 03 44 42 54 48 ou 06 07 26 66 62.

ANTENNES DE L'ISÈRE ET DES DÉPARTEMENTS VOISINS

Adhérents du Sud Est, nous vous rappelons le traditionnel « rendez-vous d'automne » sur le terrain d'Aiguebelette (73) le dimanche 25 septembre 2016.

Notez-le sur vos agendas et rejoignez-nous pour cette journée toujours très conviviale et en général ensoleillée !

Chacun apporte ses spécialités... et ses souvenirs d'été.

L'Antenne 38 offre l'apéritif.





Les sports DE MER ET DE RIVIÈRE

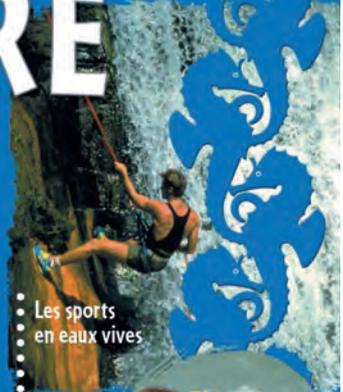


La voile : plus de 3 millions de pratiquants

- Sans contre-indication ni limite d'âge, la voile exige toutefois une capacité d'initiative rapide et, en haute mer, une bonne condition physique pour les manœuvres, la maîtrise de soi, ainsi que certaines connaissances techniques (bateau, code de la navigation, météo, cartes...).



En mer ou en eaux vives, à voile, à moteur ou sur planche, les sports aquatiques se conjuguent à l'infini avec ce dénominateur commun : un frisson d'aventure, un apprentissage technique et des règles de sécurité.



Les sports en eaux vives



Quelques précautions en mer :

- Consultez la météo avant de partir.
- Étudiez les courants.
- Vérifiez le matériel de sécurité.
- Portez un gilet de sauvetage.
- Protégez-vous du soleil.
- Prévoyez nourriture et eau potable.
- Révissez les règles de circulation et de vitesse.
- Prévenez un proche avant de partir.
- Si possible, ne partez pas seul.



La planche à voile

Insubmersible, elle chavire néanmoins facilement. Coordination, souplesse, équilibre... Meilleure est la technique, moindre est l'effort : un débutant s'épuise à remonter sans cesse sur sa planche ! L'équipement ? Chaussures antidérapantes, combinaison si nécessaire, lunettes de soleil, gilet de sauvetage pour les apprentis. Les principaux risques sont les contusions liées aux chutes. Ne vous éloignez pas trop des côtes. Perdu au large, restez sur votre planche : vous serez plus facile à repérer !

1616

1616 = numéro d'appel des secours en mer depuis un portable



Un dernier-né : le kitesurf

Tractée par une aile en forme de cerf-volant, cette planche connaît un succès croissant. Casque et gilet flottant de rigueur ! Le public ne doit pas traverser la zone de montage, de mise en l'air des ailes et de mise à l'eau. Sur certaines ailes, un système de largage de la voile permet, sans la perdre, de réduire la traction.

Quel que soit le sport nautique, il faut savoir nager !

Le ski nautique

Même si vous savez nager, portez un gilet de sauvetage. Si vous skiez en dehors d'un club, assurez-vous que le pilote du bateau n'est pas un novice !



Respectez les zones réservées à la baignade !



La grande famille du surf

Shortboard (planche courte) ou longboard (planche longue et épaisse) ? Né en Polynésie, le surf s'est beaucoup diversifié ! Une règle de « circulation » : celui qui est dans la vague est prioritaire et ceux qui rament doivent s'écarter. Avant de vous lancer seul, prenez un ou deux cours...





NAZELLES-NÉGRON (37), un partenariat sous le signe de valeurs communes

Au cœur de la Touraine, tout près d'Amboise, le camping municipal Les Patis (2 étoiles) est un terrain à taille humaine (67 emplacements) bordé par la CISSE, une rivière que nos anciens connaissaient bien de l'époque de Veuves. Paisible et agréable, ce terrain est plat, herbeux, semi-ombragé et à accès facile.

Intérêts touristiques

Amboise et le Château du Clos Lucé sont à 4 km du camping en voiture et à 3,5 km à vélo en toute sécurité jusqu'au pont de la Loire. La Touraine concentre quelques-uns des plus grands châteaux du Val de Loire : Azay-le-Rideau, Chenonceau, Chinon, Langeais, Loches, Villandry et ses jardins, Ussé... Châteaux qui content l'Histoire de France et nous parlent des rois de France, de Jeanne d'Arc et de Léonard de Vinci.

Et bien d'autres châteaux ou surprises du Jardin de la France... sans oublier la LOIRE et son classement par l'UNESCO.

Touraine – Jardin de la France

C'est à la Renaissance qu'est véritablement née l'importante tradition des jardins en Val de Loire. Le jardin de Villandry, l'un des plus célèbres jardins de France, est un bel exemple de ces merveilleux parcs et jardins qui offrent au fil des saisons une richesse de plantations remarquable.

Gastronomie

Tours a été retenu comme cité de la gastronomie avec Lyon et Rungis. La ville abrite l'Institut Européen des Histoires et Cultures Alimentaires, qui est à l'origine du classement mondial du repas gastronomique des Français par l'UNESCO.



Signature du partenariat

le samedi 19 mars 2016 en présence de Richard Chatelier, Maire de Nazelles-Négron et Didier Bonnaire, administrateur délégué à la communication.

Le « must »

Le marché d'Amboise le dimanche matin, situé en bord de Loire, est l'un des plus grands marchés régionaux de France. Vous aurez peut-être la chance de croiser au détour d'une allée Mick Jagger qui a l'habitude de s'y rendre, se rappelant ses souvenirs d'enfance où ses parents l'emmenaient en vacances au camping de l'Île d'Or à Amboise, ou de rencontrer Albert GAUDIN dit « Bébert », un viticulteur, propriétaire récoltant, qui se fera un plaisir de vous faire entrer dans l'univers des grands crus des vins de Vouvray. Élu plus beau marché de France en 2015, un rendez-vous à ne pas manquer.



Vignoble de Touraine :

Au cœur du Val de Loire, le vignoble ligérien est une vaste zone de production de vin. Ces territoires produisent des vins blancs secs, demi-secs, moelleux, voire liquoreux, des vins rouges le plus souvent légers et des vins rosés. Au-delà de la qualité gustative, la route des vins de Touraine vaut également pour la beauté de ses paysages.

En bref, plein de charmes et d'atouts touristiques à partir du camping de Nazelles-Négron.

Camping municipal de Nazelles-Négron :

Accès : Par l'A 10, prendre la sortie 18 en venant du nord, sortie 20 en venant du sud, par l'A 85 sortie 11.



INFOS +

Aire de camping-car à l'entrée du terrain (à l'extérieur).
Emplacements électrifiés (8A), prévoir adaptateur.
Lave-linge gratuit.
Espace multi générationnel à proximité, accessible à pied par une passerelle.
Accès au bourg à pied, boulangerie, bar-tabac journaux, pharmacie.
Circuit Loire à vélo à partir du terrain.

Sur présentation de la carte GCU, il vous sera fait une réduction de 10 % sur les séjours en camping (emplacement nu + personnes).

Période d'ouverture du 5 mai au 4 septembre 2016.

À LOUBEYRAT, LES JEUX, c'est délicieusement contagieux !

Pour cette 2^e édition, une trentaine de participants de 8 à 71 ans (contre une quinzaine l'an passé) ont mis de l'ambiance, sans compter tous ceux qui nous ont rejoints lors de veillées ouvertes à tous... J'ai les noms des meneurs !

Matins ou après-midis, animateurs et certains joyeux participants ont expliqué les règles de quelques jeux, puis ceux qui venaient d'apprendre s'y sont mis aussi, entraînant le groupe dans la joie et la convivialité ! Sans compter les C.U. qui avaient amené des jeux en plus de ceux achetés par le GCU...

Que ce soit l'après-midi ou le soir, certains jeux extérieurs ont bien plu ! Par contre, les casques n'étaient pas fournis ; nous ferons mieux l'an prochain... Le camp et l'ambiance, rien à redire, qu'à refaire, nous ont dit de nombreux campeurs... Ah si, agrandir la salle ou monter plus tôt le chapiteau des danses folkloriques !

Quant aux veillées, jeux de sociétés, jeux de colos ou intervilles, les soirées ont amené leurs lots de surprises et surtout des rires ! Bon courage pour trouver le sommeil après cela ! Un petit retour au calme s'imposait... N'est-ce pas, les meneurs ! Cela étant dit, à Loubeyrat l'heure du calme est respectée : merci à tous.

Bilan du stage : le choix des jeux et leur variété ont permis à chacun de trouver de quoi se faire plaisir. Merci aux adhérents du GCU de nous avoir fait confiance pour cette activité récente (achat des jeux, aménagement salle de rangement). Pour les C.U. qui reviendront, même si tous les jeux n'ont pas été testés par chacun, quelques nouveaux seraient les bienvenus... Nécessitant quelques heures d'organisation, les veillées ont été animées avec certains jeux par des adhérent(e)s volontaires, en concertation avec les animateurs.

Denis Jullemier



JOËL NICODÈME

C'est avec une infinie tristesse que nous vous faisons part du décès de notre ami Joël Nicodème, survenu le 9 mars 2016, dans sa 66^e année.

C.U. depuis 1978, il était surtout connu dans les gorges du Tarn, au camp de PAILHAS (12) où il a assumé entre 1980 et le début des années 2000 les fonctions de moniteur puis chef de base de canoë-kayak. Joël illuminait toutes les activités par sa gentillesse, sa bonne humeur et son sourire.

Depuis une vingtaine d'années, nous choisissons un nouveau terrain GCU pour nous retrouver ensemble une semaine, avec nos amis des quatre coins de France... Bordeaux, Maubeuge, Perpignan.

Joël, ce ne sera plus pareil sans toi, tu nous manques déjà !

Toutes nos pensées vont à notre chère amie Michèle, son épouse, à ses enfants Arnaud et Amélie et leurs conjoints ainsi qu'à ses quatre petits-enfants.

Élisabeth Andro



UNE COLO AU GCU DE VIAS AMÉTHYSTE !

Le GCU a choisi d'accueillir sur son terrain de Vias Améthyste, non sans un léger tremblement, une « bande de jeunes ». En effet, une colo de jeunes de 12 à 17 ans venant de l'Isère devait partager la vie du camp de Vias Améthyste pendant plusieurs semaines cet été. Aujourd'hui, nous sommes en pleine rentrée scolaire, et la présence de la colo au camping se conjugue au passé. La horde a quitté le camp et n'a finalement laissé dans son sillage que de jolis souvenirs. Le dynamisme et la bonne humeur de ces jeunes ont fait l'objet de remarques élogieuses à toutes les assemblées. Les jeunes isérois ont rappelé à tous que, lorsqu'on a 15 ans, tout dispose à nettoyer en bande un container de poubelle ou une vaisselle collective dans un éclat de rire. Ils ont offert en partage leur surplus d'énergie pour le bon fonctionnement collectif du terrain. Leurs encadrants, des étudiants d'une poignée d'années leurs aînés, ont semble-t-il beaucoup contribué à insuffler un bon esprit au sein de la colo. Nous espérons que ces jeunes garderont eux aussi un joli souvenir de leurs vacances sans parents, loin de leur maison, sous la voûte céleste et surtout sous le regard bienveillant des familles de campeurs rêvant pour leurs jeunes enfants d'une aussi belle colo à offrir à leurs futurs adolescents. Le GCU qui a vocation à la cohabitation intergénérationnelle a réussi là son pari de faire confiance aux jeunes et de donner toute sa place à cette tranche d'âge !

Laura Boujasson (campeuse)



Douze ados accompagnés par 4 animateurs et faisant partie de la Communauté de Communes de l'île Crémieu dans l'Isère en Rhône-Alpes ont séjourné au GCU de Vias Améthyste.

L'un des objectifs de la CCIC est d'aider des ados à partir en vacances par le biais de séjours en centre de loisirs et de participer à différents camps tant en hiver (camp neige) qu'en été (mer, montagne, Espagne).

Cette année, la CCIC a organisé un camp mer/Verdon pour 15 jours de vacances dont 10 au mois d'août au camping GCU de Vias Améthyste.

Au programme : plage, bronzette, jeux divers, découverte de la région, sortie à Aqualand, sport, veillées, etc.

Le terrain d'Améthyste a servi de gîte et a fait découvrir aux enfants une autre façon de vivre le camping dans le partage car le camping c'est aussi la vie en communauté. Il faut assurer les tâches collectives : vaisselle, linge, cuisine, etc. L'ambiance était conviviale et détendue. Chaque repas fut un festival de rires, chaque temps libre prétexte à l'improvisation de jeux et de parties de cartes.

Cette expérience de camping a été l'occasion de faire d'heureuses rencontres et de consolider les amitiés.

UNE COLO À VIAS AMÉTHYSTE

Le groupe s'est parfaitement intégré à la vie du camping. Leur comportement a été remarquable tant dans le respect des règles que dans l'implication du groupe à la vie du camping. Ils se sont proposés pour un nettoyage collectif des sanitaires et ont participé activement aux tâches inhérentes à la préparation de la fermeture du camping. Il est à noter la présence d'un animateur, souvent accompagné de quelques jeunes aux assemblées des campeurs. Félicitations aux encadrants.

Jean-Marie Prigent



PRESQU'ÎLE DE GIENS : *Paradis de la glisse*

La presqu'île n'est pas seulement attractive par ses plages et son soleil l'été, elle est aussi hors saison le paradis très prisé des kitesurfeurs et windsurfeurs. On peut y naviguer toute l'année avec une température de l'eau qui descend rarement au-dessous de 13 degrés. Les conditions de vent y sont exceptionnelles : par vent d'ouest sur la grande plage de l'Almanare où une zone de kitesurf est matérialisée et obligatoire en saison, par vent d'est sur la plage de la Badine où la navigation est tolérée hors saison (strictement interdite l'été). Les vents sont plus forts que sur l'Atlantique, mais les vagues moins violentes.

Attention : les plages sont étroites.

Le camping GCU de Giens est à proximité des spots : 100 m de la plage de la Badine, 500 m de la plage de la Madrague. Il est ensoleillé, abrité et bien protégé des vents.

Il ne faut pas oublier que le kitesurf, qui ne demande pas de fortes aptitudes physiques, est un sport à risque, un stage initial est obligatoire. Pour pratiquer, de nombreuses écoles existent à proximité. Les règles de sécurité doivent être respectées. Baigneurs et sportifs ne font pas 'bon ménage'.

Les jours de vent on peut toujours se réfugier sur les plages non exposées, les balades autour de la presqu'île sont nombreuses. Pour les amateurs de glisse, je recommande Giens au printemps et après la haute saison.

DANY 83



Après l'effort, le réconfort

Cette année, je me suis arrêtée à La Roche-Posay, petit camping au centre-ville. Il y avait toujours quelques campeurs pour faire une partie de pétanque, où Nathan, 10 ans, nous a mis de bonnes raclées. L'ambiance était très bonne, sans oublier le soleil qui nous a donné un bon coup de pouce. L'apéritif était souvent au rendez-vous et cela nous a permis de nous connaître. Merci à Aude et Frédéric qui, pour la première fois, ont pris la responsabilité. Micheline Gourvil

CANET-EN-ROUSSILLON

Grand nettoyage dans la bonne humeur à Canet-en-Roussillon avec tous les campeurs
Guy Couvillers





RENAISSANCE À PORNICHERET : QUIZ BRETON

Pornichet revit et nous garderons tous en mémoire l'excellente soirée passée autour d'un QUIZ de plus d'une cinquantaine de questions sur la culture bretonne réparties en six thèmes regroupant : musique, sport, histoire, patrimoine, littérature, peinture. Questions bien ciblées, éclectiques pour tous et jeu mené de main de maître par une équipe jeune et dynamique de « ch'tis ». Des lots donnés par les commerçants de Pornichet ont même pu être remis aux premiers gagnants. Cette soirée fut précédée d'une chasse au trésor pour les enfants de 5 à 12 ans. C'est l'esprit GCU : convivialité, ambiance, bonne humeur, plaisir d'avoir participé à une soirée mémorable que les « anciens »... et les autres ont appréciée.



BRAVO à la jeune génération et un grand merci à Valérie, Pascale, Thierry, Nicolas, Coralie et nos deux adolescentes Louise et Océane.

Alain Queguiner

EN ARDÈCHE HISTORIQUE

Certains de nos campings offrent aux familles qui les fréquentent repos et farniente. D'autres proposent de riches itinéraires de randonnées pédestres ou cyclistes. D'autres encore garantissent de fécondes cueillettes de champignons ou de fruits à confiture. Et puis, il y a ceux qui fournissent aux amateurs l'occasion de superbes rencontres historiques. Le terrain de Saint-Maurice-d'Ardèche appartient à cette dernière catégorie. Tout commence, il y a 38 000 ans avant le temps présent quand, sur les rives de l'Ardèche, à quelques encablures de Vallon-Pont-d'Arc, l'homme de l'Aurignacien utilise les parois d'une grotte pour dessiner en ocre et en charbon de bois les animaux qu'il chasse. Si la grotte Chauvet est interdite au public, pour la préserver, une reconstitution sous un dôme de béton inaugurée en 2015 présente au visiteur un fac-similé fidèle et impressionnant (18 km du GCU). De la préhistoire à l'antiquité, il n'y a qu'un pas, allègrement franchi par une poignée de passionnés qui s'est mis dans l'idée de reconstituer un village celte (que César nomma bien à tort « gaulois »), avec des techniques datant de 2 300 ans avant le temps présent : habitat, économie, mœurs font l'objet d'explications précises et de commentaires détaillés lors d'une visite commentée de l'Archéosite situé à Saint-Alban-Auriolles (17 km). Alba-la-Romaine est chronologiquement l'étape logique suivante (24 km) : les ruines de son théâtre romain et son musée exposent quantité de vestiges datant de la création d'une ville gallo-romaine qui s'étendait alors sur près de 30 hectares. Est-il vrai que Charlemagne a perdu son épée dans les buissons et ne quitta pas la région sans l'avoir retrouvée, baptisant le lieu du nom de sa solide lame « Joyeuse » ? Cette légende improbable appartient à la longue histoire d'une ville racontée lors d'une ballade théâtralisée menée à la fraîche, par des bénévoles de la commune (19 km).



Le bas Moyen-Âge, c'est la période de la chevalerie, des châteaux forts et des seigneurs. Les châteaux foisonnent : Vogüé, Aubenas, La Roure, Alba... Une bande de joyeux drilles, drapés dans leurs costumes d'époque, nous font revivre les danses, les coutumes et le quotidien du haut de la citadelle de Largentières (16 km). En montant sur les plateaux du nord du département, il ne faut pas craindre de s'arrêter à l'Auberge rouge de Peyrebeille (63 km), portée à l'écran en 1951 par Claude Autan-Lara, avec Fernandel, connue au XIXe siècle pour avoir assassiné ses voyageurs ! Le 16 mars 2000, cinq mille personnes se pressaient sur la petite place d'Antraigues-sur-Volane dans un dernier hommage à Jean Ferrat. C'est en 2013 qu'a été dressé un musée retraçant la carrière du chanteur, tout au long des dernières décennies du XXe siècle (29 km). Mais c'est depuis 2001 que se joue, à Lablachère (22 km). L'émouvant spectacle « Jean Ferrat, un cri » fait revivre son itinéraire. Des rives de l'Ardèche, 38 000 ans nous contemplant ! L'occasion de plonger successivement dans d'étonnants épisodes de l'histoire.

Jacotre





MANIFESTATION «RÉPUBLICAINE» DU 14 JUILLET À LA GRANDE MOTTE

Gérard Charton a organisé une manifestation «républicaine» pour le 14 juillet à l'attention des enfants. Très discrètement, il a tout préparé : maquillage, drapeaux... Il a récupéré des cartons afin de construire une «Bastille» et a organisé bien sûr le pot de la fin ! Jean Linder et moi-même avons trouvé la «musique» afin d'agrémenter le défilé et la phase finale de destruction de la Bastille. Grâce à une tablette et au porte-voix du terrain, notre «fanfare» a fait résonner la Marseillaise, le chant de Rouget de Lisle, qui accompagnait nos enfants (et surtout petits-enfants) révolutionnaires !

Bravo à Gérard !

François Swierkosz



LE CAMPING DE SAINT-JEAN-EN-ROYANS

Le camping de Saint-Jean-en-Royans est situé idéalement, à l'écart du village, tout en restant proche, moins de 15 minutes à pied par le raccourci, pour l'accès aux commerces, dont les célèbres ravioles fabriquées à 500 m du GCU ! L'environnement immédiat du camping est très agréable, ouvert sur des prairies ou des noyers. Il fait face aux collines et aux premières falaises du Vercors si proches et si sauvages. Le camping est propre, verdoyant, arboré, plat et visiblement bien entretenu. Je m'installe et choisis un bel emplacement ombragé. Un jeune couple suisse qui a réservé un BT (bungalow toile) revient de promenade. Nous faisons connaissance et partageons l'apéritif dans la fraîcheur du soir.

À l'arrière-saison ce camping est un endroit bucolique et calme avec ses terrains de tennis et sa piscine. Il est peu éloigné de grands centres urbains et de voies de communication importantes. Il offre de nombreuses possibilités de vacances sportives ou de détente.

Venez goûter et partager les joies simples du camping à Saint-Jean-en-Royans, vous ne le regretterez pas.

Serge Darlet

CONCERT À SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

Depuis de nombreuses années, au cours du mois de juillet, Alain, habitué du terrain de Saint-Georges-de-Didonne, régale les campeurs avec un récital tiré des répertoires de Jean Ferrat et Georges Brassens en s'accompagnant à la guitare. Le 24 juillet dernier, avec une amie, Frédérique, venue passer la journée et la soirée, il nous a offert un concert de chansons françaises contemporaines. Alain et Frédérique font partie d'une chorale d'Aulnay-sous-Bois, « Changer d'airs », forte de 32 choristes qui mettent en scène et interprètent ces mélodies. Tout au long de la journée, les deux artistes répètent à l'abri des regards et des oreilles pendant que les copains préparent le terrain de volley où doit avoir lieu le concert. Une estrade est montée, gracieusement prêtée par la mairie de Saint-Georges-de-Didonne à la demande de Denis Angonin, CT du Jura. Les ingénieurs du son, Thierry, François et Sylvain, installent la sono. Mais à 20 heures, pour contrer un vent forçissant qui menaçait de perturber la représentation, toutes les bonnes volontés sont sollicitées pour rapatrier l'ensemble du matériel à l'intérieur de la salle de réunion et à partir de 20 h 30, Frédérique et Alain interprètent un échantillon des chansons de leur spectacle « Mademoiselle », qu'ils présenteront en 2016 sur plusieurs scènes parisiennes. Evelyne, l'épouse d'Alain, qui fait également partie de la chorale, les rejoint pour quelques chansons. Le trio reçoit les applaudissements nourris d'une salle comble. Ne doutons pas que, face au succès de cette soirée, nos artistes se produiront à nouveau en juillet prochain, et pourquoi pas cette fois-ci en plein air, afin de réjouir un public de campeurs encore plus nombreux.



Monique Baque



LES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DU BÂTIMENT SANITAIRE (1^{RE} TRANCHE) À FABRÉGAS

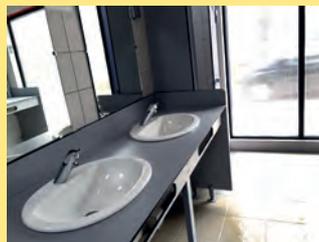


Les travaux de la première tranche programmée ont commencé début novembre. La première quinzaine du mois de novembre a été consacrée à la démolition des cloisons existantes, du carrelage et des faïences, la dépose des installations électriques et des appareils sanitaires, celle des menuiseries intérieures et extérieures ainsi que la réalisation des tranchées pour la pose des réseaux. Début décembre, la pose des réseaux d'évacuation des eaux et la réalisation des chapes et des formes de pente ont été effectuées.

Mi-janvier, la réalisation des murs en agglos, du carrelage et des faïences a été achevée. L'étanchéité du sol et la pose de l'ensemble des caniveaux ont été réalisées, comme la révision de la toiture. La pose des cloisons et divers éléments a été réalisée mi-février ainsi que la pose des menuiseries extérieures. La pose des velux a été commencée.

Fin février, la réalisation des peintures intérieures et extérieures est en phase de finalisation. Début mars, la pose des installations électriques, de plomberie, et des appareils sanitaires ont débuté. Les accessoires sanitaires et la signalétique sont en cours.

Le 22 mars, les travaux sont enfin achevés, le chantier est réceptionné dans les délais.



LE TERRAIN VIAS LA KABYLIE

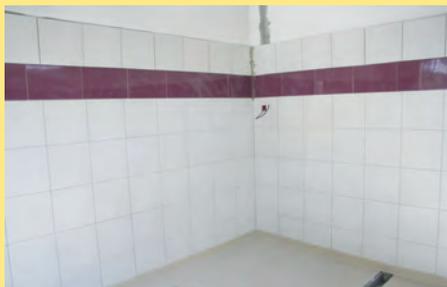


LES TRAVAUX À LA CROIX VALMER





LES TRAVAUX À LACANAU



INTÉRIEUR : Les faïences murales et sol sont terminées. Les panneaux stratifiés de France Équipement ont été livrés. La frise carrelage murale est aubergine et les portes sont mauves. Le reste est granité.

EXTÉRIEUR : Abattage d'arbres. Terrassement et voirie.



Christian Boulounaud

LA REMISE EN ÉTAT DU CAMPING DE CANNES



LE CAMPING DE PRÉMANON

Les C.U. de Prémanon, qui en l'absence de neige, participent à l'entretien des locaux après accord du bureau du conseil d'administration. Aquarelles réalisées par un habitué pour embellir ces travaux de peinture et papier peint.





NAISSANCE

FINISTÈRE

Milla, sa soeur, Nell, sa cousine, Aydan, son cousin, et leur mamie Marie-Thé sont heureux de vous annoncer la naissance de Camille Buche le 2 mars 2016.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Les heureux grands-parents, Yvon et Josiane Courtemanche, ont la joie de vous annoncer la naissance de leur petit-fils Élias né le 12 janvier 2016, fruit de l'union entre leur fille Christelle et Alexis. Il prendra son premier bain de soleil, cet été, au camping « Les Oliviers » à Cavalaire-sur-Mer.

DÉCÈS

BAS-RHIN

Aux retraités du GCU. La flûte à bec de Gérard Albert ne résonnera plus lors des rassemblements des retraités. Il s'en est allé le 3 mars 2016. De la part de son épouse, Martine, et de ses deux filles.

ESSONNE

Mon fils, Vincent, et moi-même avons la douleur de vous faire part du décès de Michel Damour survenu le 6 mars. CU depuis 1968, campeurs en février, au printemps et durant les deux mois d'été (trois mois depuis la retraite), il a connu, nous avons connu presque tous les terrains, tant nous en apprécions la qualité de vie, l'ambiance, la solidarité, la sécurité... Jusqu'au bout, il a participé à la vie du GCU puisque dans le numéro 290 (printemps 2016), page 23, apparaît une de ses photos. En effet, le très jeune « homme de jour » du terrain d'Arrens, c'est son fils Vincent, en août 1975.

GARD

Marie-Claire et Bernard DURAND ont la tristesse de vous faire part de la disparition de Suzanne DURAND dans sa 95^e année : adhérente en 1949, n° de licence 2

LOIR-ET-CHER

Pierre Dubayle et sa famille ont la profonde tristesse de vous faire part du décès d'Odette Dubayle, âgée de 84 ans, le vendredi 29 avril 2016 après trois longues années de souffrances. Elle avait animé des stages de patchwork de 1998 à 2012 à Saint-Bonnet-le-Bourg puis à Pierrefiche.

MARNE

J'ai la tristesse de vous faire part du décès de mon père Pierre Sigal, survenu le 18 mars 2016, à l'âge de 89 ans. Instituteur puis PEGC, il avait adhéré au GCU le 29 mai 1964 et était titulaire de la licence n° 27515. Il n'avait plus renouvelé sa licence à partir du moment où son âge ne lui permettait plus de tracter sa caravane en toute sécurité. Pendant des décennies, il a parcouru de nombreux terrains GCU pour avoir pris ensuite ses habitudes, avec sa femme Jacqueline, puis après le décès de ma mère avec sa compagne Yvette, au terrain GCU de Saint-Bonnet-le-Bourg, où il a organisé des expositions et des sorties mycologiques.

VAL-DE-MARNE

Jean Aguillon, son époux, ainsi que ses enfants, gendres, belles-filles, petits-enfants qui ont tous fréquenté le terrain de Mesquer, ont la douleur de vous faire part du décès de Nicole Aguillon survenu le 5 février 2016 à l'âge de 82 ans.

PETITES ANNONCES

CARAVANES

DÉPT. 12. Vds carav. Ériba Familia 310 GT (2/3 pl.) 2007, 1^{ère} main (achetée neuve). État impeccable comme neuve. Peu utilisée. Remisée depuis son acquisition dans un garage fermé. Long. tot. : 4,75 m ; Long. caisse : 3,55 m ; Haut. abaissée grâce à toit télescopique : 2,20 m. Poids à vide : 680. PTAC : 850. Couchages : 1 lit 188x70 + 1 lit 188x140. Nbreux coffres ss les lits et en hauteur. Réfrigérateur gaz, 12 V et 220 V, réchaud gaz 3 fx, chauff. gaz. Trappe accès coffre à l'ext., penderie, W-C chim., auvt fermant entièrement. Roue de sec., bouteille gaz propane. Prix : 9 000 €. Contact : jpgarlenq@yahoo.fr

DÉPT. 32. Vds carav. Hymér Ériba type Éribelle 39 DD Gamme 95/96 avec antenne et omnistore, surbaissée (haut. hors tout : 2 m 04). 1997 : 1^{ère} immatriculation. Achat seconde main en juillet 1998. Long. hors tout : 5 m 30, larg. : 2 m 10. PTAC : 950 kg. 4 pl. (2 lits : 1/140, 1/120), frigo, gazinière. Nbreux rangements, penderie. Stores occultants + rideaux. Porte-vélo à l'avt de la caravane et à l'arrière. Stab. AKS 1300. TBEG. A toujours été à l'abri sous apentis. Prix : 3 000 € à débattre. Contact : 06 88 63 36 84 / michel.chantal5@orange.fr

DÉPT. 45. Vds, cause santé, carav. Ériba Triton BST de 2004, peu servi, TBE. Auvt. Tjrs garage couvert et fermé. TV, coin toilette avec lavabo et W-C. fermé. Non fumeur. Prix : 8 000 € à débattre. Contact : 06 72 41 68 30 / 02 38 59 07 57.

DÉPT. 91. Vds carav. La Mancelle 400 AB, nov. 92, PV 650 kg, en charge 780 kg, 2 roues neuves et freins révisés en juillet 2015, antilacets, solette, W.-C. chim. et lavabo, porte-vélos à l'avt, chauff. gaz, frigo, roue de sec., stores, moustiquaires, rideaux, dble-rid., lit tt fait (2 pers.) + lit 1 ou 2 enf., cuisine à l'arrière, penderie et lingère. Prix : 3 500 €. Contact : 06 80 87 83 61.

ACCESSOIRES

DÉPT. 07. Donne auvt Maréchal pr caravane Sterckeman (développement au sol : 7,60 m). Contact : Mme Calpéna au 06 11 94 82 16.

DÉPT. 49. Vds, cause dble emploi, auvt Midland Opale 2,70 m démontable polyester catégorie H. Développé de 911 à 945 cm. Détachable + moustiquaire. Bavette int., rideaux. Armature acier. État impeccable. Prix : neuf 690 €, vendu 400 € membre GCU, 450 € autres. Expédition en supplément. Visible ds le dépt. Contact : 06 10 90 57 37.

REMERCIEMENTS

Dépt. 36. Claude Chottin et son épouse ont été touchés par les manifestations de sympathie lors de l'accident d'Annick du 3 septembre exprimées à Saint-Maurice-d'Ardèche par les campeurs dont la foule des cyclotouristes. Une mention particulière pour la responsable Martine Leclercq qui les a aidés et soutenus en attendant les secours.

Où se trouve ce terrain ?




Solution à la question du PA 290

 Il s'agit de Claire Bazin à Kérity

photos insolites
 Dantony Christine




le coin de l'humour




Trouver la bonne réponse
 A : Faillite de l'entreprise
 B : WC collectifs au GCU
 C : Simplification du nettoyage
 D : Travaux à terminer

DEMANDE D'ADHÉSION



À DÉCOUPER OU À COPIER ET À RENVOYER À : **SECRÉTARIAT DU GCU - 72 BOULEVARD DE COURCELLES - 75017 PARIS**

Nom et prénom

Adresse

Code postal..... Ville

Signature

À LA RÉCEPTION DE CETTE DEMANDE, LE SECRÉTARIAT VOUS ENVERRÀ L'IMPRIMÉ D'ADHÉSION, LES CONSIGNES DE FONCTIONNEMENT, LES TARIFS ET UNE DOCUMENTATION.

POUR NOUS CONTACTER

Courrier : **Secrétariat du GCU - 72 Boulevard de Courcelles - 75017 Paris**
 Tél. **01 47 63 98 63**
 Pour plus d'informations, visitez notre site Internet : **www.gcu.asso.fr**



LES DÉLÉGUÉS DE TERRAINS

...des perles à préserver

